



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA POPULATION ET DES REFORMES SOCIALES

DOCUMENT
DU PLAN D' ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE POPULATION
2007- 2015

VERSION VALIDEE LE 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2007

Octobre 2007

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
Sigles et abréviations	4
Avant Propos	5
Introduction	6
CHAPITRE I	8
Etat des lieux et programme d'orientations en matière de plaidoyer et conscientisation sur les questions de population et développement	8
1.1. Principaux problèmes	8
1.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de plaidoyer et de conscientisation sur les questions de population	8
1.3. Stratégies et activités	9
CHAPITRE II	15
Etats des lieux et programme d'orientations en matière d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements en santé de la reproduction	15
2.1. Principaux problèmes	15
2.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements en santé de la reproduction	16
2.3. Stratégies et activités	17
CHAPITRE III	23
Etats des lieux et programme d'orientations en matière de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, en particulier dans le cadre de l'espacement des naissances	23
3.1. Principaux problèmes	23
3.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour l'utilisation, en particulier dans le cadre de l'espacement des naissances	23
3.3. Stratégies et activités	24
CHAPITRE IV	27
Etats des lieux et programme d'orientations en matière de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes	27
4.1. Principaux problèmes	27
4.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes	27
4.3. Stratégies et activités	28
CHAPITRE V	30

Etats des lieux et programme d'orientations en matière de coordination, de suivi et d'évaluation.....	30
5.1. Principaux problèmes	30
5.2. Objectifs, résultats attendus cibles du programme de coordination, de suivi et d'évaluation	30
5.3. Stratégies et activités	32
CHAPITRE VI.....	35
Le cadre logique.....	35
CHAPITRE 7.....	54
Le cadre logique valorisé	54
CHAPITRE 8.....	91
Partenariat et cadre institutionnel de mise en œuvre du plan d'actions.....	91
8.1. Le partenariat nécessaire pour la mise en œuvre du plan d'actions	91
8.2. Le cadre institutionnel de mise en œuvre du plan d'actions	94

Sigles et abréviations

CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
CSI : Centre de santé intégré
DPNP : Déclaration de politique nationale de population.
DGPP : Déclaration du Gouvernement en matière de politique de population
DEP : Direction des Etudes et de la Programmation
EDSN : Enquête démographique et de santé au Niger
EDSN-MICS : Enquête démographique et de santé et Enquête à Indicateurs multiples
EMP/EVF : Education en matière de population/Education à la vie familiale
FCFA : Franc de la communauté financière africaine
IEC/CCC : Information, éducation et communication pour un changement de comportement
ISF : Indice synthétique de fécondité
IST : Infection sexuellement transmise
MP/RS : Ministère de la Population et des Réformes Sociales
ONG : Organisations non gouvernementales
PF : Planification familiale
PM : pour mémoire
PNP : Politique nationale de population
PTF : Partenaires techniques et financiers
RGPH : Recensement général de la population et de l'Habitat
SG : Secrétaire Général
SG : Secrétaire Général Adjoint
SIDA : Syndrome de l'immunodéficience acquise
SR : Santé de la reproduction
SRP : stratégie de réduction de la pauvreté
TDR : Termes de références
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Avant Propos

Le présent plan d'actions est la suite logique du document de stratégies élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population (DGPP) adoptée en Conseil des Ministres le 13 février 2007.

Ainsi, ce plan d'actions représente, la réponse directe du secteur de la population pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière de réduction de la pauvreté qui couvre la période 2007-2015.

Ce plan d'actions en matière de population est donc d'une importance capitale, dans la mesure son application efficace et efficiente permettra, sans aucun doute, de mieux maîtriser notre taux de croissance rapide de l'ordre de 3,3%, qui peut sérieusement compromettre la réduction de la pauvreté et le développement du Niger. C'est pourquoi, la maîtrise de la croissance démographique est dorénavant perçue comme un des préalables salutaires et indispensables qui permettra d'améliorer significativement et durablement les conditions de vie des populations et également de mieux assoire un décollage soutenu de l'économie nigérienne.

J'attache donc une importance de premier ordre à la réussite de ce plan d'actions qui concerne la période 2007-2015. Il va s'en dire que le succès de ce plan est conditionné par la participation de toutes les actrices et tous les acteurs du développement : décideurs, cadres techniques, leaders d'opinions, organisations de la société civile, communautés de base, opérateurs économiques et partenaires au développement.

Aussi, mon département ministériel impliquera toutes les composantes de la nation que nous considérons comme des partenaires indispensables pour assurer une bonne mise en œuvre de ce plan d'actions qui permettra de créer de meilleures conditions de développement pour les générations actuelles et futures.

Madame Boukary Zila Mamadou

Ministre de la Population et des Réformes Sociales

Introduction

Comme mentionné dans la Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population (DGPP), le Niger connaît une croissance démographique rapide qui pose d'importants défis dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'eau potable, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de l'habitat, etc. Le maintien du taux annuel de croissance démographique qui est actuellement de 3,3%, compromettra tous les efforts de développement qui seront entrepris dans les années à venir.

Dans ce contexte, il y a une urgente nécessité à mettre en œuvre des nouvelles actions efficaces qui viseront à mieux maîtriser cette croissance démographique, en vue de conformer son adéquation avec le développement économique du pays.

Les nouvelles actions devraient produire des changements conséquents de mentalité et de comportements en matière de procréation, en vue d'atteindre d'une part l'augmentation significative de l'utilisation de méthodes de contraception acceptées par la population, et d'autre part, la réduction des mariages précoces.

Par voie de conséquence, ce ralentissement progressif de la croissance démographique élevée du pays favorisera l'atteinte d'impacts plus positifs des actions de développement sur les conditions de vie des familles et de leur descendance.

De 3 millions en 1960, l'effectif de la population est passé à environ 11 millions en 2001 et à presque 13 millions en 2006. Ainsi, en l'espace de 46 ans, la population nigérienne a été multipliée par quatre, soit en moyenne un doublement tous les 23 ans, alors que, de 1990 à 2006, le taux de croissance économique annuel moyen n'a été que de 3,1%, d'où une inadéquation entre la croissance de la population (3,3%) et celle de l'économie.

Cet accroissement démographique rapide s'est accompagné d'un rajeunissement de la population. Ainsi, deux Nigériens sur trois (66%) ont moins de 25 ans, ce qui fait du Niger l'un des pays où la proportion des jeunes est la plus élevée au monde.

Bien que les enfants et les jeunes constituent un potentiel indéniable pour le pays, leur poids démographique prépondérant pose de grands défis de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Ainsi, sur le plan de la santé, la couverture vaccinale complète pour les enfants reste insuffisante. En effet, en 2006, 71% des enfants âgés de 12-23 mois n'ont pas reçu tous les vaccins requis et 16,5% n'ont reçu aucun vaccin. De même, sur 1000 enfants qui naissent, 198 meurent avant l'âge de 5 ans.

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est de 53,5% en 2006, dont 62,9% pour les garçons et 44,1% pour les filles. Le corollaire en est que plus de 46% des enfants nigériens ne peuvent pas aller à l'école. Ce taux est encore plus élevé chez les filles où il atteint 55,9% contre 37,1% pour les garçons.

Concernant l'emploi, l'insertion des jeunes qui arrivent sur le marché du travail reste problématique, tant en milieu urbain que dans les zones rurales où l'exode rural est devenu un phénomène constant. Ceci explique, entre autres, le chômage déguisé des jeunes à travers la prolifération des petits métiers, le désœuvrement, l'oisiveté, le banditisme, la délinquance et la consommation de drogue, surtout en milieu rural.

A ces préoccupations liées à la jeunesse, s'ajoutent une situation alimentaire très précaire, une dégradation accélérée de l'environnement et une augmentation très lente du niveau de vie moyen des populations.

Sur le plan de l'agriculture et de l'environnement, les 66% de la superficie totale du pays sont peu propices aux activités agropastorales. En fait, 75% de la population totale sont concentrés sur la bande sud du pays, avec des densités démographiques pouvant atteindre plus de 100 habitants au Km².

Par ailleurs, l'utilisation quasi-générale par les ménages du bois comme principale source d'énergie contribue au déboisement des espaces verts et à la dégradation des sols.

De plus, les aléas climatiques, la désertification, le déboisement, la dégradation des terres et leur morcellement du fait de la pression démographique, ont clairement montré les limites des techniques traditionnelles de production qui ne permettent plus d'assurer régulièrement la sécurité alimentaire et la génération de ressources financières suffisantes.

La croissance démographique très rapide s'explique surtout par une fécondité très élevée résultant d'un niveau très bas d'utilisation de méthodes de contraception. Ainsi, en 2006, un couple sur vingt seulement utilise une méthode efficace de contraception au Niger. Cette proportion est très faible, comparée à ce qui est observé dans la plupart des pays en développement et du monde musulman où au moins un couple sur deux planifie volontairement ses grossesses.

Or, au Niger, selon l'EDSN-MICS III 2006, la proportion des femmes qui souhaitent explicitement planifier leurs grossesses en utilisant une méthode contraceptive est relativement importante (26,5%). De même, 49% des femmes en union et 47% des hommes mariés désirent espacer leur naissance d'au moins deux ans. A signaler également que, 71,6% des femmes connaissent une méthode quelconque d'espacement des naissances.

Le taux élevé de fécondité des adolescentes de 15 à 19 ans (199 pour 1000) s'explique, entre autres, par l'exceptionnelle précocité de la sexualité et des mariages par rapport non seulement, aux autres pays du monde musulman, mais aussi de la sous-région. Au Niger, une fille sur deux est déjà mariée avant 15 ans.

Pour contribuer à la résolution des questions de population, les quatre programmes prioritaires suivants seront mis en œuvre :

1. *un programme de plaidoyer et de conscientisation sur les problèmes de population et développement;*
2. *un programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction ;*
3. *un programme de promotion de l'accessibilité et de l'utilisation des services en santé de la reproduction, en particulier dans le cadre de l'espacement des naissances ;*
4. *un programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes.*

Un cinquième de programme consacré à la coordination, au suivi et à l'évaluation sera également mis en œuvre.

La mise en œuvre de ces 5 programmes devrait permettre d'atteindre à l'horizon 2015 les résultats suivants:

- *15 à 20% des couples nigériens utilisent une méthode efficace d'espacement de naissances ;*
- *la proportion des mariages précoces est réduite d'un tiers (1/3);*
- *l'allaitement maternel prolongé est renforcé;*
- *le nombre moyen d'enfants par femme passe de sept à cinq;*
- *le taux de croissance de la population passe de 3,3% à 2,5%.*

Le plan d'actions de la DGPP présente un état des lieux en matière :

- de plaidoyer sur les questions de population et développement ;
- d'IEC/CCC dans le domaine de la santé et notamment la santé de la reproduction et la planification familiale ;
- de promotion de l'utilisation des services de SR/PF ;
- de genre sur les questions de population ;
- de coordination, de suivi et d'évaluation des activités dans le domaine de la population

Le plan d'actions présente également, les cadres logiques des cinq programmes.

CHAPITRE I

Etat des lieux et programme d'orientations en matière de plaidoyer et conscientisation sur les questions de population et développement

1.1. Principaux problèmes

A la suite de l'analyse de situation réalisée, les principaux problèmes en matière de plaidoyer et conscientisation des individus en population et développement suivants ont été identifiés et hiérarchisés, ainsi qu'il suit.

Problème principal

Un environnement défavorable à l'utilisation massive des méthodes contraceptives et à la réduction du mariage précoce.

Problème secondaire

Le faible rôle moteur des différents acteurs et bénéficiaires et leurs actions de soutien en matière de plaidoyer sur les questions de population (espacement des naissances, mariage précoce).

Causes immédiates

- Insuffisance des capacités d'interventions des ONG/Associations pour mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation ;
- Insuffisance de la compréhension des enjeux et défis des questions de population par tous les acteurs de la société civile ;
- Insuffisance des mécanismes appropriés de diffusion des messages ;
- Formation insuffisante en plaidoyer des cadres techniques ;
- Implication insuffisante des cadres de l'Etat œuvrant au sein de la communauté dans le plaidoyer en matière de population et développement ;
- Insuffisance de l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de politique nationale de population ;
- Le plaidoyer en matière de population et surtout de SR, ne met pas suffisamment l'accent sur les aspects démographiques.

Les problèmes sous-jacents et profonds identifiés ont été déjà présentés dans le document de stratégies. Quant aux objectifs, les résultats attendus et les activités nécessaires, ils sont contenus dans le cadre logique présenté plus loin.

1.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de plaidoyer et de conscientisation sur les questions de population

Objectif global

Contribuer à créer avant 2015 un environnement favorable à l'utilisation massive de la planification familiale et à la réduction significative des mariages précoces.

Objectif spécifique

Renforcer avant 2015 le rôle moteur des acteurs et bénéficiaires des deux sexes et leurs actions de soutien en matière de population et développement, de planification familiale et de lutte contre les mariages précoces.

Cinq résultats intermédiaires sont attendus pour atteindre les objectifs (global et spécifique) visés par le programme plaidoyer et conscientisation.

Résultat N°1 : Un plan de plaidoyer est disponible et disséminé

Résultat N°2 : Les capacités des acteurs (décideurs, leaders, cadres, société civile, opérateurs économiques, etc) et des bénéficiaires sont mieux renforcées en matière de plaidoyer

Résultat N°3 : Les acteurs (décideurs, leaders cadres, société civile, opérateurs économiques, etc.) sont impliqués dans le plaidoyer

Résultat N°4 : La législation en matière de planification familiale est révisée dans le sens d'une procréation plus responsable

Résultat N°5 : La législation en matière de mariage est révisée, acceptée et appliquée

Cibles

En matière de plaidoyer et conscientisation sur les questions de population et développement, les cibles visées sont composées des intervenants et des bénéficiaires.

Les intervenants/bénéficiaires sont :

- Les décideurs politiques (ministres, gouverneurs, préfets, parlementaires, élus locaux);
- Les chefs traditionnels ;
- Les leaders religieux ;
- Les leaders d'opinions des deux sexes ;
- Les responsables des organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les cadres techniques des ministères concernés aux niveaux régional et central ;
- Les communicateurs modernes et traditionnels;
- Les opérateurs économiques ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les artistes et les célébrités.

1.3. Stratégies et activités

Les activités sont présentées par résultat, axe stratégique et stratégie en matière de plaidoyer.

Résultat N°1 : Un plan de plaidoyer est disponible et disséminé

Axe stratégique N°1: Mise en place d'un plan de plaidoyer

Stratégie 1.1. : *Elaboration /Affinement* du plan de plaidoyer

Activités :

- Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger (3 en Tunisie, 2 en Egypte, 2 en Turquie, 2 en Iran et 2 en Arabie Saoudite) pour s'inspirer de l'expérience d'autres pays en matière de plaidoyer ;

- Participer à des rencontres à l'extérieur du Niger pour partager les expériences avec d'autres pays en matière de plaidoyer (3 en Afrique et 1 Europe/Amérique chaque année);
- Impliquer les acteurs du niveau central dans la conception du plan de plaidoyer (leaders, acteurs, partenaires techniques et financiers, etc.) avec présentation des objectifs de l'étude sociologique (voir activité suivante) ;
- Préparation par le MP/RS des TDR de l'étude qualitative socio-psychologique nationale par 3 consultants (sociologue, démographe et spécialiste en communication) en vue d'identifier les canaux, les supports, les approches, les stratégies, les techniques et les types de messages appropriés de communication de masse ;
- Réaliser, une étude qualitative socio-psychologique nationale avec 3 consultants (sociologue, démographe et spécialiste en communication) en vue d'identifier les approches, les stratégies, les techniques, les outils, les canaux et les types de messages appropriés de communication de masse (y compris l'atelier d'enrichissement et la reproduction finale du rapport d'étude) ;
- Préparation par le MP/RS des TDR des trois spécialistes nationaux (sociologue, démographe et spécialiste en communication) et du consultant international en plaidoyer pour élaborer/affiner, les stratégies, les techniques et le plan de plaidoyer (exploitation des outils de plaidoyer et études déjà réalisés, disponibles, élaboration des messages, identifier les acteurs, les bénéficiaires, les canaux, la périodicité, les ressources matérielles, logistiques et financières, expertise extérieure, etc.), selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.) ;
- Elaborer/affiner par trois spécialistes nationaux (sociologue, démographe et spécialiste en communication) et un consultant international en plaidoyer, les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer (exploitation des outils de plaidoyer et études déjà réalisés, disponibles, élaboration des messages, identifier les acteurs, les bénéficiaires, les canaux, la périodicité, les ressources matérielles, logistiques et financières, expertise extérieure, etc.), selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.) ;
- Recueillir par groupe cible (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs, partenaires techniques et financiers, etc.), les avis et suggestions des intervenants du niveau central et régional sur le projet de document comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer.
- Valider les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer.

Stratégie 1.2.: Dissémination du plan de plaidoyer

Activités :

- Reproduire et diffuser les documents comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan final de plaidoyer à l'intention des groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.) ;
- Disséminer le plan de plaidoyer à l'intention des groupes cibles (reproduction du plan de plaidoyer et de supports didactiques selon les groupes cibles, organisation, etc.) ;
- Disséminer à travers des ateliers, les documents comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan final de plaidoyer, selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.).

Résultat N°2 : Les capacités des acteurs (décideurs, leaders, cadres, société civile opérateurs économiques, etc.) et des bénéficiaires sont renforcées en matière de plaidoyer.

Axe stratégique N°2: Renforcement des capacités en plaidoyer des acteurs et des bénéficiaires pour mener des actions efficaces de plaidoyer.

Stratégie 2.1: Renforcement des capacités techniques et matérielles en plaidoyer des acteurs à tous les niveaux

Activités :

- Mettre en place une équipe de 40 formateurs et formatrices (8 au niveau central et 4 par régions) en plaidoyer et les former (2 sessions de 2 semaines avec des formateurs nationaux et un extérieur)

- Réaliser des ateliers de formation pour les cadres des ministères à tous les niveaux, en plaidoyer et techniques de communication (y compris utilisation des supports didactiques) ;
- Apporter des appuis matériels (ordinateurs portables et fournitures de bureau) aux structures ministérielles impliquées dans le plaidoyer ;
- Motiver les meilleurs acteurs au travers des incitations sociales.

Stratégie 2.2: Renforcement des capacités techniques et financières en plaidoyer des organisations et associations de la société civile

Activités :

- Réaliser des ateliers de formations pour les organisations de la société civile à tous les niveaux, en plaidoyer et techniques de communication (y compris utilisation des supports didactiques) ;
- Apporter des appuis matériels (ordinateurs PC et fournitures de bureau) et financiers (salaires, indemnités) aux structures de la société civile impliquées dans le plaidoyer.

Stratégie 2.3: Renforcement des capacités techniques et financières des décideurs, des leaders en vue du plaidoyer

Activités :

- Réaliser des séances de formation en plaidoyer et techniques de communication à l'intention des décideurs politiques et administratifs (Président de la République, ministres, SG/SGA, Gouverneurs, Préfets, élus locaux)
- Apporter des soutiens matériels (bureautiques et roulants) et financiers (salaires, gratifications etc.) aux activités de plaidoyer menées par les décideurs et leaders.

Stratégie 2.4: Renforcement des capacités techniques en plaidoyer des bénéficiaires

Activités :

- Réaliser des émissions hebdomadaires de radios notamment communautaires
- Produire des supports audio-visuels, des pièces de théâtres, des chansons, des sketches etc. et les diffuser à travers les médias.
- Organiser des causeries débats, des télé-débats, des tables rondes, etc.

Stratégie 2.5: Renforcement des capacités techniques et financières en plaidoyer des spécialistes en communication (journalistes, animateurs de radio et télévision, radio communautaire, etc.)

Activités :

- Réaliser 4 ateliers (2 à Niamey et 2 à l'intérieur du pays) de formations en plaidoyer en population et développement à l'intention des acteurs en communication ;
- Apporter des appuis matériels et financiers aux structures spécialisées en communication ;
- Motiver au travers des incitations les meilleurs producteurs en plaidoyer.

Résultat N°3 : Les acteurs (décideurs, leaders, cadres, société civile opérateurs économiques, etc.) sont impliqués dans le plaidoyer

Axe stratégique N°3 : Renforcement de l'implication des différents acteurs œuvrant au sein de la communauté dans le plaidoyer en matière de population et développement

Stratégie 3.1: Renforcement de l'implication des décideurs politiques et administratifs dans le plaidoyer en matière de population et développement

Activités :

- Amener les décideurs à insérer dans leurs discours les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce (discours officiels à l'occasion de fêtes, de rencontres nationales et internationales, etc.) ;
- Réaliser, par la ministre de la Population et des Réformes Sociales, une conférence de presse trimestrielle sur les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce.

Stratégie 3.2: Renforcement de l'implication des leaders de la société civile dans le plaidoyer en matière de population et développement

Activités :

- Amener les responsables administratifs et les leaders d'opinion à insérer dans leurs activités (prêches, sermons, causeries de groupe, réunions, rencontres, séminaires, etc.) les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce
- Organiser des activités de plaidoyer médiatisées parrainées par des célébrités du monde sportif, culturel, cinématographiques, musical etc.
- Utiliser les célébrités pour les déclarations publicitaires dans le domaine de la population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce
- Motiver au travers des incitations les meilleurs acteurs en matière de plaidoyer, parmi les leaders (chefs religieux, chefs traditionnels, chefs de quartiers, etc.).

Stratégie 3.3: Renforcement de l'implication du secteur privé (santé, commerce...) dans le plaidoyer en matière de population et développement

Activités :

- Amener les responsables du secteur privé à insérer dans leurs activités techniques et/ou commerciales les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce
- Motiver au travers des reconnaissances (décoration, témoignage de satisfaction, coupes etc.) les meilleurs acteurs parmi les structures du privé
- Organiser des activités de plaidoyer sponsorisées par les sociétés du privé

Stratégie 3.4: Renforcement de l'implication des cadres techniques des ministères dans le plaidoyer en matière de population et développement ;

Activités :

- Amener les cadres des ministères à prendre en compte les questions de population dans leurs politiques et programmes notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce ;
- Apporter des soutiens matériels aux activités de plaidoyer menées par les cadres techniques des autres ministères les plus impliqués dans les activités de population aux niveaux national et surtout régional et départemental ;
- Motiver au travers des primes ou reconnaissances (décoration, témoignages de satisfaction, coupe, etc.) les cadres des ministères et autres structures du secteur public, en plaidoyer.

Stratégie 3.5: Renforcement de l'implication des spécialistes des médias dans le plaidoyer en matière de population et développement

Activités :

- Amener les journalistes et communicateurs modernes et traditionnels à travers des contrats à produire et à diffuser des articles et reportages sur les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce ;
- Motiver au travers des primes ou reconnaissances (décoration, témoignage de satisfaction, coupes etc.) les meilleurs acteurs parmi les journalistes, et communicateurs.

Résultat N°4 : La législation en matière de planification familiale est révisée dans le sens d'une procréation plus responsable.

Axe stratégique N° 4 : Renforcement des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de planification familiale.

Stratégie 4.1: Réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale

Activités :

- Renforcer et/ou créer des groupes de soutien parlementaire pour les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances (y compris sur les conséquences du mariage précoce) ;
- Renforcer ou créer des alliances avec les épouses de personnalités politiques pour plaider en faveur de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de PF ;
- Organiser au niveau régional des manifestations publiques médiatisées à l'intention des décideurs, planificateurs et des administrateurs aux fins de sensibilisation pour amendement et adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale ;
- Organiser des voyages d'études et de partage d'expérience (conférences, ateliers, séminaires), dans le cadre de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale ;
- Amener les décideurs à rendre obligatoire par des textes réglementaires et législatifs et/ou réintégrer l'éducation en matière de population et à la vie familiale (EMP/EVF) dans les programmes scolaires.

Stratégie 4.2: Développement des activités de plaidoyer pour le respect par la population et l'application des textes législatifs et réglementaire en matière de planification familiale

Activités :

- Amener les décideurs et les leaders à organiser des campagnes d'informations et de sensibilisation pour le respect par les populations des textes législatifs et réglementaires en matière de PF
- Amener les décideurs et les leaders à veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale

Résultat N°5 : La législation en matière de mariage est révisée, acceptée et appliquée

Axe stratégique N° 5 : Renforcement des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de mariage.

Stratégie 5.1: Réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage (code du statut personnel, CEDEF, protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, etc.)

Activités :

- Renforcer et/ou créer des groupes de soutien parlementaire pour les questions de population notamment sur les conséquences du mariage précoce

- Renforcer et/ou créer des alliances avec les épouses de personnalité politique pour plaider en faveur de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires de mariage
- Organiser au niveau régional des manifestations publiques médiatisées à l'intention des décideurs, planificateurs et des administrateurs aux fins de sensibilisation pour amendement et adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage
- Organiser des voyages d'études et de partage d'expérience (conférences, ateliers, séminaires), dans le cadre de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage

Stratégie 5.2: Développement des activités de plaidoyer pour le respect par la population et l'application des textes législatifs et réglementaire en matière de mariage

Activités :

- Amener les décideurs et les leaders à inviter les populations à respecter les textes législatifs et réglementaires en matière de mariage
- Amener les décideurs et les leaders à veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage.

CHAPITRE II

Etats des lieux et programme d'orientations en matière d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements en santé de la reproduction

2.1. Principaux problèmes

L'analyse de la situation a permis de dégager et hiérarchiser les principaux problèmes en matière d'IEC/CCC dans le domaine de la santé de la reproduction en particulier de l'espacement des naissances et des mariages précoces :

Problème central

Non généralisation des comportements reproductifs responsables.

Problèmes secondaires

A) Faible utilisation de méthodes modernes de contraception (5%) malgré une bonne connaissance des méthodes contraceptives (71,6%) ;

B) Précocité des mariages chez les filles (50% des filles se marient avant 15,6 ans).

Causes immédiates

A- Au niveau de l'espacement des naissances

- Faible capacité à convaincre les bénéficiaires à agir (Messages, canaux non adaptés aux groupes cibles ; techniques de communication non maîtrisées et non adaptées à l'environnement social etc.) ;
- Faible volonté des acteurs à convaincre les bénéficiaires (absence de motivation, mauvaises conditions de travail etc.) ;
- Faible conviction des acteurs par rapport aux bienfaits de l'espacement des naissances (du fait des rumeurs, des fausses croyances, de la désinformation, de mauvaise interprétation religieuse etc.) ;
- Peur des sanctions sociales (marginalisé, être mal jugé, stigmatisé...) ;
- Absence de dialogue au sein des couples et entre les parents et les jeunes.

B- Au niveau du mariage précoce

- Peur de perdre la virginité pendant l'adolescence ;
- Faible accès et maintien des filles dans le système éducatif ;
- Faible capacité à convaincre les bénéficiaires à agir (Messages, canaux non adaptés aux groupes cibles ; techniques de communication non maîtrisées et non adaptées à l'environnement social etc.) ;
- Faible volonté des acteurs à convaincre les bénéficiaires (absence de motivation, mauvaises conditions de travail etc.) ;
- Faible conviction des acteurs par rapport aux mariages précoces (du fait, des fausses croyances, de la désinformation, de mauvaise interprétation religieuse etc.) ;
- Absence de dialogue au sein des couples et entre les parents et les jeunes.

Les problèmes sous-jacents et profonds identifiés ont été déjà présentés dans le document de stratégies. Quant aux objectifs, les résultats attendus et les activités nécessaires, ils sont contenus dans le cadre logique présenté plus loin.

2.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements en santé de la reproduction

Objectif global

Contribuer à créer d'ici 2015, les conditions nécessaires pour adopter des comportements reproductifs plus responsables, à travers la réduction des mariages précoces et l'augmentation de l'utilisation des méthodes efficaces de contraception.

Compte tenu des deux aspects comportementaux (utilisation de la contraception et mariage précoce), le programme IEC/CCC a deux objectifs spécifiques.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Amener d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception;
2. Inciter d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.

(NB : selon l'EDSN-MICS III 2006, 78,4% des femmes en union âgées de 20-49 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans).

Les résultats attendus

L'atteinte des objectifs ci-dessus permettra d'obtenir les résultats suivants :

Objectif spécifique 1. Amener d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception

Résultat N°1: Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière d'espacement des naissances est disponible ;

Résultat N°2: Une mobilisation sociale générale de qualité pour l'utilisation de méthodes efficaces de contraception est organisée ;

Résultat N°3: La communication interpersonnelle et de proximité en matière d'espacement des naissances est développée ;

Résultat N°4: Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière d'espacement des naissances est développée et entretenue ;

Objectif spécifique 2. Inciter d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.

Résultat N°1: Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière de mariage précoce est disponible ;

Résultat N°2: Une mobilisation sociale générale de qualité en matière de mariage précoce est organisée ;

Résultat N°3: La communication interpersonnelle et de proximité en matière de mariage précoce est développée

Résultat N°4 : Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière de mariage précoce est développée et entretenue

Cibles

En matière d'IEC/CCC en SR, notamment en matière d'espacement des naissances et de réduction des mariages précoces les cibles visées sont constituées des intervenants et des bénéficiaires.

Les intervenants sont :

- Les décideurs politiques (préfets, parlementaires, élus locaux);
- Les chefs traditionnels ;
- Les leaders d'opinions des deux sexes;
- Les responsables des organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les cadres techniques des ministères concernés ;
- Les communicateurs modernes et traditionnels;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les artistes.

Les bénéficiaires sont :

- Les hommes ;
- Les femmes ;
- Les jeunes des deux sexes ;
- Les couples.

2.3. Stratégies et activités

Objectif spécifique 1. Amener d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception.

Résultat N°1: Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière d'espacement des naissances est disponible ;

Axe stratégique N°1 : Elaboration, validation et dissémination d'un document de communication

Stratégie 1.1: Elaboration et validation d'un document de communication

Activités :

- Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger pour s'inspirer des expériences d'autres pays musulmans ;
- Elaborer un document de communication selon un processus participatif ;
- Valider le document à travers un atelier national.

Stratégie 1.2: Dissémination du document de communication à l'intention des acteurs

Activités :

- Reproduire le document
- Disséminer le document pendant les formations

Résultat N°2: Une mobilisation sociale générale de qualité sur l'utilisation de méthodes efficaces de contraception est organisée

Axe stratégique N°2 : Organisation d'une mobilisation sociale générale de qualité

Stratégie 2.1: Développement des activités de mobilisation sociale

Activités :

- Organiser des réunions de concertation/échanges/travail avec les leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs de villages, chefs de quartiers, chefs religieux), les ONG/Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s (Fada, Foyandi etc.) ;
- Organiser des séances d'informations (des causeries débats, Radio/télé débats, focus group) avec les leaders d'opinion, les ONG/ Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s ;
- Organiser 32 campagnes (séries d'activités) de masse d'informations et de sensibilisation (prêches, conférences-débats, concerts, activités sportives, théâtres, sketches, kermesses, soirées culturelles, soirées de gala, journées portes ouvertes etc.) ;
- Distribuer des supports ciblés (Tee short, casquette, dépliants, posters, cassettes audio/vidéo etc.) ;
- Participer aux différentes manifestations de commémoration des événements au niveau national et international (fêtes nationales, journée mondiale de la population, journées mondiale et nationales de la femme, journée nationale de la SR, journée mondiale de lutte contre le sida, journée nationale de la statistique...)
- Organiser des séances de sensibilisation lors des marchés publics, foires, manifestations sociales et religieuses (cure salée, mouloud, tabaski etc.).

Stratégie 2.2 : Développement des études et recherches pour l'analyse du comportement du couple en matière d'espacement des naissances

Activités :

- Organiser des études qualitatives et quantitatives sur les attitudes et comportements du couple en matière d'espacement des naissances;
- Organiser des recherches actions/opérationnelles.

Résultat N°3 : La communication interpersonnelle et de proximité en matière d'utilisation de méthodes efficaces de contraception est développée

Axe stratégique N°3 : Développement de la communication interpersonnelle et de proximité

Stratégie 3.1: Production des supports par des agences spécialisées et agréées

Activités :

- Concevoir et élaborer des supports de communication (audio-vidéo, affiches, autocollants, brochures, dépliants, Tee shirt, badges, casquettes, etc.) ;
- Produire les supports de communication par les agences spécialisées.

Stratégie 3.2: Formation des acteurs appropriés en matière de techniques de communication et d'espacement des naissances

Activités :

- Former les agents socio-sanitaires de la santé en technique de communication et sur l'espacement des naissances ;
- Constituer et former un groupe de relais et des pairs éducateurs au niveau des adultes et des jeunes des deux sexes ;
- Former les agents de terrain des ministères impliqués en technique de communication en matière d'espacement des naissances;

- Former les agents des ONG/Associations en technique de communication et sur l'espace des naissances ;
- Organiser des séances de formations adaptées aux leaders d'opinion en technique de communication et sur l'espace des naissances.

Stratégie 3.3: Développement des activités de communication interpersonnelle

Activités :

- Constituer des équipes polyvalentes mobiles d'éducation d'IEC/CCC ;
- Doter les équipes mobiles et foraines polyvalentes en matériel technique [36 matériels audio-visuel complet (télé, vidéo, data show, amplificateurs, haut-parleurs, micro, bureautique, groupes électrogènes, etc.) par région et pourvoir à sa maintenance ;
- Organiser des visites à domicile (VAD) ;
- Organiser des visites répétitives d'IEC/CCC sur les lieux de travail (Champs, ateliers, marchés, usines, établissements scolaires et universitaires, casernes, structures de santé...) ;
- Contribuer au développement des centres d'écoutes et de conseils pour les jeunes des deux sexes ;
- Impulser et participer à la redynamisation de l'éducation en matière de population et à la vie familiale (EMP/EVF) au niveau des tous cycles scolaires (du primaire au supérieur).

Résultat N°4 : Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière d'utilisation de méthodes efficaces de contraception est développée et entretenue

Axe stratégique N°4 : Développement d'une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière d'espace des naissances.

Stratégie 4.1: Identification des sources et des canaux fiables et crédibles

Activités :

- Réaliser (y compris la reproduction) des études socio-psychologiques pour mieux identifier les canaux et les sources de communication adaptés (traditionnels, modernes).

Stratégie 4.2: Elaboration des messages

Activités :

- Elaborer et tester les messages dans toutes les langues nationales ;
- Concevoir et reproduire un nouveau logo adapté à l'espace des naissances avec un slogan sur tous les supports.

Stratégie 4.3: Recherche de sponsors pour les campagnes de diffusion des messages

Activités :

- Identifier et établir un répertoire de sponsors potentiels ;
- Sensibiliser et faire du lobbying auprès des sponsors potentiels (réceptions, portes ouvertes d'information, séances d'information) ;
- Etablir des conventions et des contrats de partenariat avec les sponsors qui l'acceptent.

Stratégie 4.4: Campagne de diffusion des messages

Activités :

- Etablir un calendrier annuel de diffusion des messages et l'exécuter à travers des campagnes publicitaires massives, intensives, répétitives et permanentes.

Objectif spécifique 2. Inciter d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des couples à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.

Résultat N°1: Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière de mariage précoce est disponible ;

Axe stratégique N°1 : Elaboration, validation et dissémination d'un document de communication

Stratégie 1.1: Elaboration et validation d'un document de communication

Activités :

- Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger pour s'inspirer des expériences d'autres pays musulmans ;
- Elaborer un document de communication selon un processus participatif (atelier de travail) au niveau central et régional ;
- Valider le document à travers un atelier national ;

Stratégie 1.2: dissémination du document de communication à l'intention des acteurs

Activités :

- Reproduire le document ;
- Disséminer le document ;

Résultat N°2: Une mobilisation sociale générale de qualité en matière de mariage précoce est organisée

Axe stratégique N°2 : Organisation d'une mobilisation sociale générale de qualité

Stratégie 2.1: Développement des activités de mobilisation sociale

Activités :

- Organiser des réunions de concertation/échanges/travail avec les leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs de villages, chefs de quartiers, chefs religieux), les ONG/Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s (Fada, Foyandi etc.) ;
- Organiser des séances d'informations (des causeries débats, Radio/télé débat, focus group) avec les leaders d'opinion, les ONG/ Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s ;
- Organiser des manifestations de masse (concerts, activités sportives, théâtres, sketches, kermesses, soirées culturelles, soirées de gala etc.) ;
- Distribuer des supports ciblés (Tee short, casquette, dépliants, posters, cassettes audio/vidéo etc.) ;
- Participer aux différentes manifestations de commémoration des événements au niveau national et international ;
- Organiser des séances de sensibilisation lors des marchés publics, foires, manifestations sociales et religieuses (cure salée, mouloud, tabaski etc.).

Stratégie 2.2 : Développement des études et recherches pour l'analyse du comportement du couple en matière de mariage précoce.

Activités :

- Organiser des études qualitatives et quantitatives sur les attitudes et comportements du couple en matière de mariage précoce;
- Organiser des recherches actions/opérationnelles.

Résultat N°3 : La communication interpersonnelle pour agir sur les comportements en matière de mariage précoce est développée

Axe stratégique N°3 : Développement de la communication interpersonnelle et de proximité

Stratégie 3.1: Production des supports par des agences spécialisées et agréées

Activités :

- Concevoir et élaborer des supports de communication (audio-vidéo, affiches, autocollants, brochures, dépliants, Tee shirt, badges, casquettes, etc.) ;

Stratégie 3.2 : Formation des acteurs appropriés en matière de techniques de communication et de conséquences socio sanitaires du mariage précoce.

Activités :

- Former les agents socio-sanitaires en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce ;
- Constituer et former un groupe de relais et des pairs éducateurs au niveau des adultes et des jeunes des deux sexes en matière de lutte contre les mariages précoces ;
- Former les agents de terrain des ministères impliqués en technique de communication en matière d'espace des naissances ;
- Former les agents des ONG/Associations en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce ;
- Organiser des séances de formations adaptées aux leaders d'opinion en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce.

Stratégie 3.3 : Développement des activités de communication interpersonnelle**Activités :**

- Constituer des équipes polyvalentes mobiles d'IEC/CCC ;
- Organiser des visites répétitives en matière d'IEC/CCC sur les lieux de travail (Champs, ateliers, marchés, usines, établissements scolaires et universitaires, casernes, structures de santé...).

Résultat N°4 : Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent est développée et entretenue en matière de lutte contre le mariage précoce

Axe stratégique N°4 : Développement d'une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière de lutte contre le mariage précoce.

Stratégie 4.1: Identification des sources et des canaux fiables et crédibles**Activités :**

- Réaliser des études rapides pour mieux identifier les canaux, les sources de communication adaptés (traditionnels, modernes).

Stratégie 4.2 : Elaboration des messages**Activités :**

- Elaborer et tester les messages dans toutes les langues nationales ;
- Concevoir et reproduire un logo adapté à la lutte contre le mariage précoce avec un slogan sur tous les supports.

Stratégie 4.3: Recherche de sponsors pour les campagnes de diffusion des messages**Activités :**

- Identifier et établir un répertoire de sponsors potentiels ;
- Faire du lobbying et sensibiliser les sponsors potentiels (organiser des réceptions, des séances d'informations)

- Etablir des conventions et des contrats de partenariat.

Stratégie 4.4 : Campagne de diffusion des messages

Activités :

- Etablir des conventions et des contrats de partenariat (médiatisation, commodités, etc.), à tous les niveaux ;
- Etablir un calendrier annuel de diffusion des messages et l'exécuter à travers des campagnes publicitaires massives, intensives, répétitives et permanentes.

CHAPITRE III

Etats des lieux et programme d'orientations en matière de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, en particulier dans le cadre de l'espace des naissances

3.1. Principaux problèmes

L'analyse de situation a permis de dégager et d'hierarchiser les principaux problèmes en matière de promotion pour l'utilisation des services en santé de la reproduction suivants:

Problème central

Faible accessibilité pour l'utilisation des services de SR en particulier en matière d'espace des naissances.

Problème secondaire

Faible promotion de l'offre des services de SR en particulier en matière d'espace des naissances

Causes immédiates

- Insuffisance qualitative et quantitative du personnel ;
- Faiblesse de la stratégie de promotion des services d'espace des naissances.

Les problèmes sous-jacents et profonds identifiés ont été déjà présentés dans le document de stratégies. Quant aux objectifs, les résultats attendus et les activités nécessaires, ils sont contenus dans le cadre logique présenté plus loin.

3.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour l'utilisation, en particulier dans le cadre de l'espace des naissances

Objectif global

Contribuer d'ici 2015, à l'amélioration de l'accessibilité aux services de la SR en vue de susciter une plus grande utilisation des services d'espace des naissances.

Objectif spécifique

Promouvoir d'ici 2015, l'offre des services de SR en vue d'une plus grande utilisation des méthodes modernes d'espace des naissances

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

Résultat N°1 : Le personnel socio sanitaire en qualité et en quantité suffisantes est disponible

Résultat N°2 : Les acteurs de la société civile participent à la promotion des services en santé de la reproduction

Résultat N°3 : Une stratégie nationale de promotion des services d'espace des naissances est mise en œuvre.

Cibles

En matière de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, en particulier en planification familiale, les cibles visées sont composées des intervenants et des bénéficiaires.

Les intervenants sont :

- Les décideurs politiques (préfets, parlementaires, élus locaux);
- Les chefs traditionnels ;
- Les leaders d'opinions ;
- Les responsables des organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les cadres techniques des ministères concernés ;
- Les communicateurs modernes et traditionnels;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les artistes.

Les bénéficiaires sont :

- Les hommes ;
- Les femmes ;
- Les jeunes des deux sexes ;
- Les couples.

3.3. Stratégies et activités

Résultat N°1 : Le personnel socio sanitaire en qualité et en quantité suffisantes est disponible

Axe stratégique N° 1 : Renforcement des structures sanitaires en personnel socio sanitaire suffisant et de qualité à tous les échelons conformément aux normes sanitaires.

Stratégie 1.1 : Élaboration, validation et dissémination des modules ciblés de formation en communication

Activités :

- Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs aux modules en SR/PF
- Recruter 4 consultants en communication pour l'élaboration des 5 modules en SR/PF pour le personnel socio sanitaire (y compris l'appel d'offres et la réactualisation tous les 2 ans)
- Organiser un atelier national de validation des modules (y compris reproduction et envoi des documents aux participants) ;
- Reproduire les modules en quantité suffisante ;
- Organiser des séances de révision des modules tous les quatre ans.

Stratégie 1.2 : Renforcement des structures sanitaires en personnel socio sanitaires en quantité suffisantes à tous les échelons selon les normes

Activités :

- Redéploiement équitable du personnel de santé ;
- Recruter de manière rationnelle du personnel en tenant compte des besoins des régions, des normes et standards en santé de la reproduction.

Stratégie 1.3 : Renforcement des structures sanitaires en personnel socio-sanitaires de qualité à tous les échelons

Activités :

- Organiser des ateliers de formation/recyclage en technique de communication notamment en matière de promotion des services de PF et en contraception pour le personnel socio sanitaire ;
- Organiser des visites de supervisions intégrées et formatives pour le personnel de santé et les structures de la société civile impliquées dans la promotion des services de santé de la reproduction;
- Octroyer des moyens matériels adéquats (véhicules, motocyclettes, moyens de locomotion traditionnels, audiovisuels).

Résultat N°2 : Les acteurs de la société civile participent à la promotion des services de santé de la reproduction

Axe stratégique N°2 : Renforcement des acteurs et des structures en vue de la promotion des services d'espacement des naissances

Stratégie 2.1 : Élaboration, validation et dissémination des modules ciblés de formation en communication

Activités :

- Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs aux modules (la planification familiale, la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, la lutte contre les IST/VIH/SIDA) en SR/PF destinés à la société civile ;
- Recruter 3 consultants spécialistes en communication pour l'élaboration de 3 modules (planification familiale, mariage précoce, la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, la lutte contre les IST/VIH/SIDA) pour les acteurs de la société civile (y compris la réactualisation des modules) ;
- Organiser un atelier national de validation des 3 modules ;
- Reproduire les modules en quantité suffisante ;

Stratégie 2.2 : Renforcement des compétences des acteurs et structures en communication

Activités :

- Organiser 90 ateliers de formation en technique de communication notamment en matière de promotion des services de PF pour les acteurs de la société civile ;
- Organiser des visites de supervisions formatives pour les acteurs de la société civile impliqués dans la promotion des services d'espacement des naissances;
- Octroyer des moyens matériels adéquats (audiovisuels, véhicules, moyens de locomotion traditionnel, etc.) aux structures de la société civile (voir programme IEC/CCC);
- Mettre en place des comités de soutien en SR notamment pour la promotion des services d'espacement des naissances, les appuyer financièrement et matériellement, les superviser et les pérenniser.

Stratégie 2.3 : Renforcement des capacités financières des leaders traditionnels et religieux pour la promotion des services en santé de la reproduction

Activités :

- Octroyer des rémunérations (salaires, indemnités, gratification, perdiems...) aux leaders traditionnels et religieux impliqués ;
- Octroyer des moyens matériels adéquats (audiovisuels, véhicules, moyens de locomotion traditionnels...).

Résultat N°3 : Une stratégie nationale de promotion des soins, services et des coûts y compris la qualité des soins et services d'espacement de naissance est mise en œuvre

Axe stratégique N°3 : Développement d'une stratégie nationale de promotion des soins et services d'espacement des naissances ainsi que des coûts

Stratégie 3.1: Élaboration, affinement, validation et dissémination de la stratégie nationale de promotion des services d'espacement des naissances

- Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs à la promotion des services de santé de la reproduction
- Recruter 4 consultants nationaux pour l'élaboration de la stratégie de promotion des services en santé de la reproduction (y compris son actualisation tous les 4 ans)
- Organiser un atelier national de validation de la stratégie nationale de promotion des services en SR/PF et faire sa révision tous les 4 ans ;
- Reproduire et diffuser le document finalisé de stratégie en quantité suffisante.

Stratégie 3.2 : Promotion des points de services publics et privés d'espacement des naissances à tous les niveaux (CSI, maternités, hôpitaux de districts, hôpitaux, cliniques et cabinets de soins privés...).

Activités :

- Concevoir et multiplier des supports d'indications contenant des messages bien réfléchis pour les points de services et les édifices publics et privés (affiches, panneaux d'indications et publicitaires en même temps...);
- Identifier des sites stratégiques d'implantation des supports de promotion des services d'espacement des naissances;
- Mettre en place des supports de promotion des services de santé de la reproduction.

Stratégie 3.3: Promotion des services d'espacement des naissances et de la qualité des soins et services (méthodes, counseling, prise en charge des complications post avortement, la prise en charge des victimes de fistule, les soins obstétricaux d'urgence, lutte contre les IST/VIH...).

Activités :

- Organiser des visites à domicile, sur les lieux de travail et les lieux publics (établissements scolaires et professionnels, écoles traditionnelles, les établissements de santé...);
- Organiser des activités foraines, mobiles et des activités des distributions à base communautaire de promotion des services d'espacement des naissances ;
- Organiser la promotion des activités d'espacement des naissances de proximité foraines, mobiles, distribution à base communautaire et généralisation des expériences concluantes de promotion des services et d'espacement comme celle de Kollo;
- Organiser des séances de formation en matière de promotion de la qualité des soins et services (accueil, accès aux services, modes de paiement, efficacies, efficacité, continuité, relation interpersonnelle, disponibilité des intrants, etc.) ;
- Contribuer au renforcement (formation SSR/AJ, équipements en Kit IST/contraceptifs, etc.) et à la généralisation des structures sanitaires amis de jeunes.

Stratégie 3.4: Contribution à la mise en place d'un système adéquat d'approvisionnement, de stockage et de sécurisation des produits contraceptifs

Activités :

- Organiser, en collaboration avec le Ministère de la Santé, une étude sur les différentes sources et chaînes d'approvisionnement en produits contraceptifs ;
- Reproduire et diffuser les résultats de l'étude ;
- Contribuer avec le Ministère de la Santé Publique, à la mise en place d'un organe pour le suivi du circuit d'approvisionnement, de distribution et de sécurisation.

CHAPITRE IV

Etats des lieux et programme d'orientations en matière de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes

4.1. Principaux problèmes

A la suite de l'analyse de situation réalisée, les principaux problèmes en matière de responsabilisation et de plaidoyer suivants ont été identifiés et hiérarchisés:

Problème central

Faible implication des femmes dans la prise de décision en matière de procréation du fait de leur faible habilitation.

Problème secondaire

Insuffisance des activités de promotion d'une culture de dialogue et de négociation en matière de comportements procréateurs

Les causes immédiates

- Suprématie de l'homme et des parents influents dans la prise décision sur le couple en matière de procréation
- Insuffisance de la promotion des droits humains en matière de SR
- Faible mobilisation des acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et de la petite fille en matière de SR
- Insuffisance de la promotion et du renforcement des capacités économiques de la femme
- Insuffisance de la promotion et du renforcement des capacités éducationnelles et professionnelles de la femme

Les problèmes sous-jacents et profonds identifiés ont été déjà présentés dans le document de stratégies. Quant aux objectifs, les résultats attendus et les activités nécessaires, ils sont contenus dans le cadre logique présenté plus loin.

4.2. Objectifs, résultats attendus et cibles du programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes

Objectif global

Contribuer d'ici 2015 aux efforts d'implication des femmes dans la prise de décision en matière de procréation par leur habilitation.

Objectif spécifique

Promouvoir d'ici 2015, une culture de dialogue et de négociation au sein de la famille

Résultats attendus

Résultats N°1: Les capacités économiques, socioculturelles, juridiques des femmes sont renforcées

Résultats N°2: Les acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et des enfants en matière de SR sont mobilisés

Résultats N°3: Les activités de promotion d'une culture de dialogue et de négociation en matière de comportements procréateurs sont renforcées

Les cibles

En matière de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes, les cibles visées sont composées des intervenants et des bénéficiaires.

Les intervenants sont :

- Les décideurs politiques (préfets, parlementaires, élus locaux);
- Les chefs traditionnels ;
- Les leaders d'opinions des deux sexes (y compris les jeunes);
- Les responsables des organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les cadres techniques des ministères concernés ;
- Les communicateurs modernes et traditionnels;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les artistes.

Les bénéficiaires sont :

- Les hommes ;
- Les femmes ;
- Les jeunes des deux sexes ;
- Les couples.

4.3. Stratégies et activités

Résultats N°1: Les capacités économiques, socioculturelles, juridiques des femmes sont renforcées

Axe stratégique N°1 : Renforcement des capacités économiques, socioculturelles, juridiques des femmes.

Stratégie 1.1 : Renforcement des capacités économiques des femmes.

Activités :

- Conduire deux études rapides en vue de mieux identifier les femmes vulnérables et leurs besoins spécifiques ;
- Créer et mettre à jour une banque de données des femmes vulnérables au niveau national et régional (y compris conception des fiches de collecte, reproduction, formation et maintenance) ;
- Conduire une étude rapide en vue d'identifier les structures opérant dans le domaine du micro financement (ONG, groupements féminins, projets, IMF, PSP, etc.) ;
- Appuyer financièrement sous forme d'allocations scolaires mensuelles les filles nouvellement inscrites ;
- Mettre en œuvre des opérations d'octroi de crédit ;

Stratégie 1.2: Renforcement des capacités socioculturelles des femmes et des enfants

Activités :

- Recruter un consultant(e) national pour élaborer et intégrer un module en droits humains et SR dans les programmes de formation des adultes et assurer la traduction dans les langues nationales ;
- Former en droits humains et SR, les formateurs en matière d'éducation des adultes (par le consultant).
- Appuyer financièrement et matériellement les structures de formation en éducation des couples d'adultes et de jeunes afin que soient pris en compte leurs droits humains en matière de santé de la reproduction;

- Organiser des causeries-débats sur les droits humains en matière de santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances et l'allaitement maternel.

Résultats N°2 : Les acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et des enfants en matière de SR sont mobilisés.

Axe stratégique N°2 : Mobilisation des acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et des enfants en matière de SR

Stratégie 2.1 : Mobilisation des organisations de la société civile impliquées dans la promotion et la défense des droits humains de la femme et des enfants

Activités :

- Identifier les organisations de défense des droits humains capables de promouvoir la santé de la reproduction ;
- Organiser des séances de formation en matière de santé de la reproduction, notamment sur l'espacement des naissances ;
- Appuyer financièrement et matériellement les organisations de défense des droits humains.

Stratégie 2.2: Mobilisation des leaders d'opinion dans la promotion et la défense des droits humains en santé de la reproduction de la femme et de l'éducation des enfants

Activités :

- Appuyer techniquement, financièrement et matériellement les leaders d'opinion organisés et/ou les plus influents disposés à intervenir en matière de droits humains, de santé de la reproduction et d'éducation des enfants;
- Appuyer techniquement, financièrement et matériellement les organisations de jeunes influentes disposées à intervenir en matière de droits humains et santé de la reproduction.

Résultats N°3 : les activités de promotion d'une culture de dialogue et de négociation en matière de comportements procréateurs sont renforcées

Axe stratégique N°3 : Promotion d'une culture durable de dialogue et de négociation au sein de la famille en matière de santé de la reproduction

Stratégie 3.1: sensibilisation des hommes et des femmes sur les droits humains en matière de santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances.

Activité:

- Mener des campagnes de sensibilisation des hommes et des femmes sur les droits humains en matière de santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances.

Stratégie 3.2 : sensibilisation des jeunes, filles et garçons, sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains centrés sur la santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances.

Activité:

- Mener des campagnes de sensibilisation des jeunes, filles et garçons, sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains centrés sur la santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances.

Stratégie 3.3 : Sensibilisation des parents en faveur de l'instauration du dialogue avec les enfants et les jeunes, filles et garçons sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains.

Activité:

- Mener des campagnes de sensibilisation des parents sur l'instauration de dialogue avec les enfants et les jeunes sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains.

CHAPITRE V

Etats des lieux et programme d'orientations en matière de coordination, de suivi et d'évaluation

5.1. Principaux problèmes

L'analyse de la situation réalisée a permis d'identifier et de hiérarchiser les principaux problèmes ci-après de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de population.

Problème central

Dysfonctionnement du dispositif de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de population

Problème secondaire

L'inactivité prolongée du dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de population

Causes immédiates

- Absence d'un cadre stratégique national et d'un plan d'actions en matière de population ;
- Faible soutien financier aux activités de coordination, de suivi et d'évaluation de la part des pouvoirs publics ;
- Faible motivation des parties prenantes nationales impliquées dans les activités de coordination, de suivi et d'évaluation.

Les problèmes sous-jacents et profonds identifiés ont été déjà présentés dans le document de stratégies. Quant aux objectifs, les résultats attendus et les activités nécessaires, ils sont contenus dans le cadre logique présenté plus loin.

5.2. Objectifs, résultats attendus cibles du programme de coordination, de suivi et d'évaluation

Objectif global

D'ici 2015, créer les conditions optimales en vue de mener à bien la coordination, le suivi et l'évaluation des quatre programmes identifiés de population

Objectif spécifique

Assurer d'ici 2015, la mise en œuvre régulière, efficace et efficiente des activités de coordination, de suivi et d'évaluation prévu par le dispositif institutionnel en matière de population.

Le programme de coordination, de suivi et d'évaluation programme vise plus spécifiquement à garantir une bonne mise en œuvre des 4 programmes (présentés plus haut), afin d'assurer l'obtention des impacts attendus.

Résultats attendus

Les activités de coordination, de suivi et d'évaluation seront menées de manière conjointe et participative pour assurer une bonne mise en œuvre de la DGPP sur la base des résultats, des axes stratégiques, des stratégies et actions ci-dessous.

Trois résultats sont attendus à l'issue de la mise en œuvre du programme de coordination, de suivi et d'évaluation.

Résultat N°1 : Le partenariat multiple participatif et multisectoriel est renforcé.

Résultat N°2 : Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la coordination, au suivi et à l'évaluation des programmes de population sont mobilisées.

Résultat N°3 : Les activités prévues de coordination, de suivi et d'évaluation sont menées de manière efficace et efficiente selon le plan de mise en œuvre prévu.

Résultat N°4 : Les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation efficaces et adaptés sont disponibles et utilisés.

Cibles

En matière de coordination, suivi et évaluation de la politique nationale de population, les cibles visées sont composées des intervenants et des bénéficiaires.

Les intervenants sont :

Pour la coordination :

- Les décideurs politiques (ministres, gouverneurs, préfets, parlementaires, élus locaux);
- Les chefs traditionnels ;
- Les responsables des organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les cadres techniques des ministères concernés.

Pour le suivi :

- Les élus locaux ;
- Les organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les ministères concernés ;
- Les partenaires techniques et financiers.

Pour l'évaluation interne et externe :

- Les ministères concernés ;
- Les organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les partenaires techniques et financiers.

Les bénéficiaires de la coordination, du suivi et de l'évaluation sont :

- L'Etat ;
- Les élus locaux ;
- Les organisations de la société civile (ONG, réseaux, collectifs, fédérations, associations, groupements, etc.) ;
- Les partenaires techniques et financiers.

5.3. Stratégies et activités

Les activités sont présentées par résultat, axe stratégique et stratégie en matière de plaidoyer.

Résultat N°1 : Le partenariat multiple et multisectoriel est renforcé

Axe stratégique N°1 : Mobilisation du partenariat

Pour mettre en œuvre cet axe stratégique, les stratégies ci-après seront développées.

Stratégie 1.1: Mobilisation des décideurs politiques à tous les niveaux

Activités :

- Organiser des réunions de travail avec les réseaux existants de décideurs politiques ;
- Organiser des réunions de travail pour mettre en place un réseau des élus locaux sur les questions de population ;
- Organiser des réunions de travail pour mettre un réseau des partis politiques sur les questions de population.

Stratégie 1.2: Mobilisation des leaders d'opinions à tous les niveaux

Activités :

- Identifier les structures de la société civile pouvant participer à la mise en œuvre de la politique nationale de population ;
- Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Ministère de la Population et les structures de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de population.

Stratégie 1.3 : Mobilisation des partenaires techniques et financiers

Activités :

- Identifier les partenaires techniques et financiers potentiels pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population ;
- Faire le plaidoyer pour la mise en place d'un comité de soutien de partenaires techniques et financiers à la politique nationale de population ;
- Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources ;
- Organiser des tables rondes des partenaires techniques et financiers pour mobiliser les ressources nécessaires.

Stratégie 1.4: Mobilisation des acteurs du secteur privé

Activités :

- Identifier les opérateurs économiques potentiels pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population ;
- Faire le plaidoyer pour la mise en place d'un comité de soutien des opérateurs économiques pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population;
- Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Gouvernement et les opérateurs économiques.

Résultat N°2 : Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la coordination, au suivi et à l'évaluation des programmes de population sont mobilisées

Axe stratégique N°2 : Mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour la coordination, le suivi et l'évaluation des programmes de population.

Pour mettre en œuvre cet axe stratégique, les stratégies ci-après seront développées.

Stratégie 2.1: *Dotation en ressources humaines de qualité des organes chargés de la coordination, du suivi et de l'évaluation*

Activités :

- Redéployer le personnel en tenant compte des ressources humaines disponibles au sein de l'administration publique ;
- Recruter du personnel de gestion (en comptabilité, en informatique, en statistique, en planification, en démographie, en sociologie, en communication, etc.) ;
- Former le personnel opérant en gestion des programmes.

Stratégie 2.2: *Dotation en ressources matérielles et financières des organes chargés de la coordination, du suivi et de l'évaluation*

Activités :

- Appuyer les structures à tous les niveaux en matériel de bureau (ordinateurs et accessoires, splits, photocopieurs, etc.) et effectuer son entretien ;
- Appuyer les structures centrales et décentralisées en matériel roulant de liaison (véhicules, motocyclettes) et assurer son fonctionnement et son entretien.

Stratégie 2.3: *Renforcer les capacités de négociation des responsables politiques et techniques impliqués dans la mobilisation des ressources financières*

Activités :

- Former les responsables (ministre, SG, DEP, directeurs) en techniques de négociation pour la mobilisation des ressources financières
- Motiver les décideurs, leaders d'opinion et le personnel technique impliqués dans la coordination, le suivi et l'évaluation.

Résultat N°3 : Les activités prévues de coordination, de suivi et d'évaluation sont menées de manière efficace et efficiente selon le plan de mise en œuvre prévu

La coordination et le suivi seront menés de manière conjointe et participative, sur la base des stratégies ci-dessous.

Axe stratégique N°3 : Opérationnalisation du dispositif institutionnel prévu de coordination, de suivi et d'évaluation.

Stratégie 3.1: *Mise en place du dispositif institutionnel*

Activités :

- Organiser des séances de travail pour préparer les textes fixant les attributions et la composition des organes prévus du dispositif institutionnel et les reproduire pour dissémination à tous les niveaux ;
- Organiser des réunions et des missions pour mettre en place les organes prévus par le dispositif institutionnel ;
- Etablir et exécuter un chronogramme de coordination, de suivi, de supervision, et des évaluations périodiques en cascade, des activités en matière de population.

Stratégie 3.2: Mise en œuvre des activités des organes du dispositif institutionnel

Activités :

- Etablir et exécuter un chronogramme de coordination, de suivi, de supervision, et des évaluations périodiques en cascade, des activités en matière de population
- Créer et mettre en place un système d'informations en population (SNIP) y compris un site Web, pour le suivi, l'évaluation, la prise de décision et la diffusion d'informations en matière de population et assurer sa mise à jour et sa maintenance ;
- Réaliser des évaluations externes à mi-parcours et finale.

Résultat N°4 : Les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation efficaces et adaptés de la politique nationale de population sont disponibles et utilisés.

Axe stratégique N°4 : Elaboration et opérationnalisation du dispositif du suivi et d'évaluation

Stratégie 4.1: Elaboration des outils, d'un guide et d'un plan de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de population

Activités :

- Elaborer (par le MP/RS) les TDR des 5 consultants nationaux chargés élaborer et/ou réviser les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation des 5 programmes ;
- Recruter (par le MP/RS) 5 consultants pour élaborer ou réviser les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation des 5 programmes ;
- Reproduire le document élaboré relatif aux outils, au guide et au plan de suivi et d'évaluation
- Valider les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation ;
- Former les acteurs concernés sur les outils et le guide en suivi et évaluation, selon le plan prévu

CHAPITRE VI

Le cadre logique

Le Cadre Logique

Finalité de la politique nationale de population	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Contribuer à la réduction de la pauvreté au Niger	-	-	-
Objectif intermédiaire de la politique nationale de population	-	-	-
Contribuer à la réduction du taux annuel de croissance démographique	D'ici 2015 : <ul style="list-style-type: none"> - l'indice synthétique de fécondité (ISF) passe de 7,1 à 5 enfants par femme et - le taux de croissance démographique passe de 3,3% à 2,5% par an 	SNIP Enquêtes Recensement	Efficacité des interventions réalisées dans les secteurs pertinents

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Contribuer avant 2015 à la création d'un environnement favorable à l'utilisation massive de la planification familiale et à la réduction significative des mariages précoces.			
Objectif spécifique			
Renforcer avant 2015, le rôle moteur des acteurs et bénéficiaires des deux sexes et leurs actions de soutien en matière de population et			La conviction et la motivation des acteurs et bénéficiaires sont maintenues de manière durable

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
développement, de planification familiale et de lutte contre les mariages précoces.			Volonté politique La stabilité sociale (religieux, etc.) et économique.
Résultats			
1. Un plan de plaidoyer est disponible et disséminé	Un plan de plaidoyer est disponible et nombre de copies distribuées avant fin 2007	Document du plan de plaidoyer Rapport d'activités du MP/RS	–
2. Les autorités politiques (ministres, gouverneurs, préfets, députés, élus locaux), les responsables administratifs (SG, directeurs centraux et régionaux, chefs de services), les membres de bureau des organisations de la société civile (ONG, associations, réseaux, groupements, coopératives, syndicats, chefferie traditionnelle, associations religieuses), du secteur privé (cliniques, cabinets, centres de soins médicaux, entreprises) et des partis politiques sont mieux renforcées sur les questions de population	1. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 4.315 décideurs politiques sont sensibilisés sur les questions de population et développement. 2. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 210 conseillers (spéciaux, principaux et techniques) sont sensibilisés sur les questions de population et développement. 3. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 343 responsables administratifs sont sensibilisés sur les questions de population et développement. 4. D'ici 2010, 234 chefs de cantons et groupements (y compris sultanats et provinces) associations religieuses sont sensibilisés sur les questions de population et développement. 5. D'ici 2010, 15.306 chefs de villages (administratifs et traditionnels ¹) sont sensibilisés sur les questions de population et	Rapport d'activités du MP/RS	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps

¹ Village administratif = village dont le chef est reconnu par l'administration publique. Village traditionnel = ancien hameau considéré comme village mais généralement il est rattaché à un village administratif dont il peut même être numériquement plus important.

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>développement.</p> <p>6. D'ici 2010, 1.962 chefs de campements sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>7. D'ici 2010, 61.224 chefs de quartiers sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>8. D'ici 2010, 8050 membres de bureau d'ONG, associations et réseaux sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>9. D'ici 2010, 50.000 membres de bureau de groupements d'intérêts économiques (GIE) sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>10. D'ici 2010, 17.880 membres de bureau de coopératives professionnelles sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>11. D'ici 2010, 800 membres de bureau d'unions et de fédérations professionnelles sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>12. D'ici 2010, 205 membres de bureau d'associations religieuses sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>13. D'ici 2010, 1.235 membres de bureau de syndicats et ordres sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>14. D'ici 2010, 2406 responsables des formations sanitaires publiques et privés sont sensibilisés</p>		

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>sur les questions de population et développement</p> <p>15. D'ici 2010, 24.126 membres de bureau du secteur privé sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p> <p>16. D'ici 2010, 410 membres de bureau des partis politiques sont sensibilisés sur les questions de population et développement.</p>		
	NB : Après les élections locales en 2008, présidentielles et législatives en 2009, il sera nécessaire de former les nouvelles autorités politiques élues ou nommées		
<p>3. Les capacités politiques (ministres, gouverneurs, préfets, députés, élus locaux), les responsables administratifs (SG, directeurs centraux et régionaux, chefs de services), les membres de bureau des organisations de la société civile (ONG, associations, réseaux, groupements, coopératives, syndicats, chefferie traditionnelle, associations religieuses), du secteur privé (cliniques, cabinets, centres de soins médicaux, entreprises) et des partis politiques sont mieux renforcées en matière de technique de plaidoyer sur les questions de population et développement</p>	<p>1. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 4315 décideurs politiques sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement.</p> <p>2. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 210 conseillers (spéciaux, principaux et techniques) sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>3. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 343 responsables administratifs sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>4. D'ici 2010, 234 chefs de cantons et groupements (y compris sultanats et provinces) associations religieuses sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p>	Rapports d'activités de formation	<p>Ressources suffisantes mobilisées</p> <p>Financement prévu débloqué à temps</p>

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>5. D'ici 2010, 15.306 chefs de villages sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>6. D'ici 2010, 1.962 chefs de campements sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>7. D'ici 2010, 61.224 chefs de quartiers sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>8. D'ici 2010, 8.050 membres de bureau d'ONG, associations et réseaux sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>9. D'ici 2010, 50.000 membres de bureau de groupements d'intérêts économiques (GIE) sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>10. D'ici 2010, 17.880 membres de bureau de coopératives opérationnelles, sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>11. D'ici 2010, 800 membres de bureau d'unions et de fédérations professionnelles sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>12. D'ici 2010, 205 membres de bureau d'associations religieuses sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p>		

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>13. D'ici 2010, 1235 membres de bureau de syndicats et ordres sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>14. D'ici 2010, 2406 responsables des formations sanitaires publiques et privés sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>15. D'ici 2010 24.126 membres de bureau du secteur privé sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>16. D'ici 2010, 360 membres de bureau des partis politiques sont formés sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p>		
<p>4. Les autorités politiques (ministres, gouverneurs, préfets, députés, élus locaux), les responsables administratifs (SG, directeurs centraux et régionaux, chefs de services), les membres de bureau des organisations de la société civile (ONG, associations, réseaux, groupements, coopératives, syndicats, chefferie traditionnelle, associations religieuses), du secteur privé (cliniques, cabinets, centres de soins médicaux, entreprises) et des partis politiques sont impliqués dans le plaidoyer</p>	<p>1. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 4315 décideurs politiques sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>2. Avant 2012 (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 210 conseillers (spéciaux, principaux et techniques) sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>3. Avant 2012, (c'est-à-dire avant et après les prochaines élections), 343 responsables administratifs sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et</p>	<p>Rapports des activités des partenaires (ministères, OSC, etc.)</p> <p>Rapports des agents de santé</p> <p>Rapports de mission</p> <p>Rapports d'évaluations internes et externes</p>	<p>La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable</p>

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>développement</p> <p>4. D'ici 2010, 234 chefs de cantons et groupements (y compris sultanats et provinces) associations religieuses sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>5. D'ici 2010, 15.306 chefs de villages sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>6. D'ici 2010, 1.962 chefs de campements sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>7. D'ici 2010, 61.224 chefs de quartiers sont sensibilisés sur les questions de population et développement</p> <p>8. D'ici 2010, 8050 membres de bureau d'ONG, associations et réseaux sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>9. D'ici 2010, 50.000 membres de bureau de groupements d'intérêts économiques (GIE) sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>10. D'ici 2010, 17.880 membres de bureau de coopératives professionnelles sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>11. D'ici 2010, 800 membres de bureau d'unions et de fédérations professionnelles sont formés</p>		

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>sur les techniques de plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>12. D'ici 2010, 205 membres de bureau d'associations religieuses sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>13. D'ici 2010, 1235 membres de bureau de syndicats et ordres sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>14. D'ici 2010, 2406 responsables des formations sanitaires publiques et privés sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>15. D'ici 2010 24.126 membres de bureau du secteur privé sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p> <p>16. D'ici 2010, 360 membres de bureau des partis politiques sont impliqués dans le domaine du plaidoyer en matière de population et développement</p>		
5. La législation en matière d'espacement des naissances et de mariage est révisée dans le sens d'une procréation plus responsable	<p>1. D'ici 2009 (avant les prochaines élections), une loi fixant l'âge minimum légal au 1^{er} mariage à 18 ans est adoptée par le parlement</p> <p>2. D'ici 2009 (avant les prochaines élections), le code du statut personnel de la femme est adopté par le parlement</p>	Le journal officiel (JO)	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	<p>3. D'ici 2009 (avant les prochaines élections), les réserves de la CEDEF sont levées par le parlement</p> <p>4. D'ici 2009 (avant les prochaines élections), le protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples est adopté par le parlement</p>		

2. Programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Contribuer d'ici 2015, à la création des conditions nécessaires pour adopter des comportements reproductifs en vue de réduire les mariages précoces et d'augmenter l'utilisation des méthodes efficaces de contraception.	D'ici 2015, au moins 18% des couples utilisent une méthode contraceptive de façon continue Avant 2015, la proportion des filles qui se marient avant d'atteindre l'âge de 18 ans est réduite de 33%.	Rapports d'enquêtes de prévalence	Disponibilité des intrants et des services PNSR et PDS opérationnels La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable
Objectifs spécifiques			
1. Amener d'ici 2015, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception	D'ici 2015, au moins 70% des couples sont sensibilisés pour utiliser une méthode contraceptive D'ici 2015, au moins 70% des couples connaissent une méthode moderne de contraception D'ici 2015, au moins 50% des jeunes (15-24 ans) connaissent une méthode moderne de contraception D'ici 2015, au moins 70% des couples affirment être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception	Etude de prévalence contraceptive	Le taux/quotient de mortalité infanto-juvénile continue à baisser La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps

2. Programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
2. Inciter d'ici 2015, au moins 70% des couples à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.	D'ici 2015, au moins 70% des couples sont sensibilisés à ne pas marier leurs filles avant qu'elles atteignent l'âge de 18 ans.	Etude de prévalence sur le mariage précoce	
Objectif spécifique 1 : Amener d'ici 2015, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception			
Résultats attendus			
1.1 Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière d'espacement des naissances est disponible	Document de communication disponible au cours de l'année 2007	Document lui-même	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
1.2 Une mobilisation sociale générale de qualité pour l'utilisation de méthodes efficaces de contraception est organisée	D'ici fin 2008, les structures et acteurs ciblés (14 ministères concernés et leurs démembrés, 80 ONG et associations, 41 associations religieuses, l'association des chefs traditionnels, 9.957 chefs de villages administratifs et 1.962 chefs de campements) participent aux activités de mobilisation sociale organisées en matière de planification familiale	Rapports des activités des partenaires Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable
1.3 La communication interpersonnelle et de proximité en matière d'utilisation de méthodes efficaces de contraception est développée	D'ici 2015, au moins 90% des couples ont été sensibilisés à utiliser une méthode contraceptive D'ici 2015, au moins 90% des couples connaissent au moins une méthode moderne de contraception D'ici 2015, au moins 90% des couples	Rapports d'activités des agents de communication Enquêtes Connaissances, attitudes et pratique (CAP)	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable

2. Programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	connaissent les avantages de l'espacement des naissances D'ici 2015, le Ministère a impulsé et participé à la redynamisation des structures en matière de population pour les jeunes		
1.4 Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière d'utilisation de méthodes modernes de contraception efficaces est développée et entretenue.	D'ici 2015, 100% des campagnes publicitaires annuelles de communication planifiées sont réalisées D'ici 2015, au moins 90% des couples ont entendu parlé de l'espacement des naissances à travers les canaux développé par le marketing	Rapports d'activités des acteurs Rapports d'évaluations internes et externes	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
Objectif spécifique 2 : Inciter d'ici 2015, au moins 70% des couples à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.			
Résultats attendus			
2.1. Un document de communication pertinent et adapté prenant en compte l'IEC/CCC en matière de lutte contre le mariage précoce est disponible	Document de communication disponible au cours de l'année 2007	Document lui-même	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
2.2. Une mobilisation sociale générale de qualité en matière de lutte contre le mariage précoce est organisée	D'ici fin 2008 les structures et acteurs ciblés (14 ministères concernés et leurs démembrements, 80 ONG et associations, 41 associations religieuses, l'association des chefs traditionnels, 9.957 chefs de villages et 1.962 chefs de campements) participent aux activités de mobilisation sociale organisées en matière de lutte contre le mariage précoce	Rapports des activités des partenaires Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable
2.3. La communication interpersonnelle et de proximité en matière de lutte contre le mariage précoce est développée	D'ici 2015, au moins 90% des couples ont été sensibilisés sur les conséquences socio-sanitaires du mariage précoce	Rapports d'activités des agents de communication Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable

2. Programme d'information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
	D'ici 2015, au moins 90% des couples connaissent les conséquences socio sanitaires du mariage précoce.	Enquêtes CAP	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière de lutte contre le mariage précoce est développée et entretenue	D'ici 2015, 32 campagnes de masse (4 par an) d'informations et de sensibilisation sont réalisées par trimestre pendant une semaine, aux niveaux régional, départemental et communal	Rapports d'activités des acteurs Rapports d'évaluations internes et externes	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps

3. Programme de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, notamment dans le cadre de l'espace des naissances			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Contribuer d'ici 2015 à l'amélioration de l'accessibilité aux services de la SR en vue de susciter une plus grande utilisation des services d'espace des naissances			PNSR et PDS opérationnels Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps Le taux/quotient de mortalité infanto-juvénile continue à baisser
Objectif spécifique			
Promouvoir d'ici 2015, l'offre des services de SR en vue d'une plus grande utilisation des méthodes efficaces d'espace des naissances	D'ici 2015, les 2.649 points de services publics et privés (CSI, hôpitaux, cabinets, pharmacies, etc.) et leurs offres en matière de SR en particulier d'espace des naissances sont connus par la population D'ici 2015, 90% des points de services publics et privés et leurs offres en matière de SR en particulier d'espace des naissances sont utilisés par la population	Rapports d'enquêtes de satisfaction des Bénéficiaires	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable Les soins et services en SR sont de qualité, intégrés et abordables Les prestataires de santé en quantité suffisante Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
Résultats attendus			
1. Le personnel socio sanitaire en qualité et en quantité suffisantes est disponible	D'ici 2015, 2.527 points de services publics d'espace des naissances sont renforcés en ressources humaines appropriées	Rapports annuels des directions des ressources humaines des ministères concernés Rapports des séances de	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps Gestion adéquate du personnel

3. Programme de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, notamment dans le cadre de l'espacement des naissances			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
		formation Rapports d'évaluations internes et externes	
2. Les acteurs de la société civile participent à la promotion des services de santé de la reproduction	D'ici fin 2008 les structures et acteurs ciblés (14 ministères concernés et leurs démembrements, 80 ONG et associations, 41 associations religieuses, l'association des chefs traditionnels, 9.957 chefs de villages et 1.962 chefs de campements) participent aux activités de promotion des services d'espacement des naissances	Rapports des activités des partenaires Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
3. Une stratégie nationale de promotion des services d'espacement de naissances est mise en œuvre	D'ici 2015, 100% des couples connaissent les signes, les symboles de promotion, l'emplacement et les services disponibles d'espacement des naissances D'ici 2015, 100% des couples utilisent les services publics et privés en matière d'espacement des naissances D'ici 2015, au moins 50% des jeunes (15-24 ans) s'informent en matière d'espacement des naissances dans les structures mises à leur disposition D'ici 2015, au moins 50% des jeunes (15-24 ans) connaissent les signes, les symboles de promotion, l'emplacement et les services publics et privés disponibles d'espacement des naissances	Rapport d'activités des agents de communication Rapport d'enquêtes Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable Financement prévu débloqué à temps Volonté politique Stabilité sociale

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Contribuer d'ici 2015 aux efforts d'implication des femmes dans la prise de décision en matière de procréation par leur habilitation.			Conditions socio-économiques favorables Marché de travail accessible aux femmes
Objectif spécifique			
Instaurer d'ici 2015, une culture de dialogue et de négociation au sein de la famille	D'ici 2015, au moins 70 % des couples adoptent un comportement procréateur responsable concerté	Enquêtes quantitatives et qualitatives	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
Résultats attendus			
3. Les capacités économiques, socioculturelles, juridiques en SR des femmes sont renforcées	D'ici 2015, 5.000 nouvelles femmes en ménage identifiées ayant des filles scolarisées sont appuyées sur le plan financier pour mener des activités génératrices de revenus D'ici 2015, 100% des femmes bénéficiaires appuyées déclarent avoir amélioré leur revenu et leurs conditions de vie D'ici 2015, au moins 70% des femmes, des jeunes et des hommes connaissent mieux leurs droits en matière de SR	Rapports d'enquêtes Rapports d'évaluations internes et externes	Volonté politique affirmée et concrétisée Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
4. Les acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et des enfants en	D'ici 2015, les organisations de défense des	Rapports d'activités des acteurs	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
matière de SR sont mobilisés	droits humains (ODDH) identifiées (une dizaine) participent aux activités de promotion des droits de la femme et des enfants en matière de SR	Rapports d'évaluations internes et externes	de manière durable Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
5. Les activités de promotion d'une culture de dialogue et de négociation en matière de comportements procréateurs au sein du couple sont renforcées	D'ici 2015, au moins 70% des couples sont sensibilisés sur le dialogue et la négociation en matière de comportements procréateurs D'ici 2015, au moins 70% des couples affirment avoir dialogué et négocié une fois ou plus avant de prendre une décision en matière de procréation ²	Rapports des activités Enquêtes CAP Rapports d'évaluations internes et externes	La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable

² Selon l'EDSN-MICS III 2006, 71,6% des femmes connaissent une méthode quelconque d'espacement des naissances.

5. Programme de coordination, de suivi et d'évaluation			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
D'ici 2015, créer les conditions optimales en vue de mener à bien la coordination, le suivi et l'évaluation des quatre programmes identifiés de population			
Objectif spécifique			
Assurer d'ici 2015, la mise en œuvre régulière, efficace et efficiente des activités de coordination, de suivi et d'évaluation prévues par le dispositif institutionnel en matière de population	Un dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation pertinent est efficacement opérationnel de 2007 à 2015	Rapports annuels Rapports des revues annuelles Rapports d'évaluations internes et externes	Le partenariat multisectoriel fonctionnel Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps
Résultats attendus			
1. Le partenariat multiple et multisectoriel est renforcé	D'ici 2015, le partenariat est renforcé avec différentes structures pour la mise à œuvre des quatre autres programmes de population (14 ministères, 80 ONG, associations et réseaux ; 41 associations religieuses, 41 partis politiques, 10.000 groupements, 3.576 coopératives opérationnelles, 125 unions de coopératives, 35 fédérations, 246 syndicats et ordres, 8.042 entreprises privées et les PTF). D'ici 2015, 100% des partenaires identifiés (ministères, société civile, PTF) participent activement aux activités de coordination, de suivi et d'évaluation. Au moins 50% des entreprises privées ciblées sponsorisent les activités en matière de population	Rapports annuels d'activités des partenaires Rapports des revues annuelles Rapports d'évaluations internes et externes Rapports d'audit	Ressources suffisantes mobilisées Financement prévu débloqué à temps La conviction, l'adhésion et la motivation des acteurs sont maintenues de manière durable
2. Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la coordination, au	D'ici 2015, le nombre de compétences nécessaires redéployées et/ou recrutées pour la	Rapports annuels d'activités techniques et financiers des	Ressources suffisantes mobilisées

5. Programme de coordination, de suivi et d'évaluation			
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
suivi et à l'évaluation des programmes de population sont mobilisées.	<p>coordination, le suivi et l'évaluation est disponible et opérationnel.</p> <p>D'ici 2015, les ressources matérielles prévues selon le plan de mise en œuvre sont disponibles</p> <p>D'ici 2015, les ressources financières prévues selon le plan de mise en œuvre sont disponibles</p>	<p>partenaires</p> <p>Rapports des revues annuelles</p> <p>Rapports d'évaluations internes et externes</p> <p>Rapports d'audit</p>	<p>Financement prévu débloqué à temps</p> <p>Gestion adéquate du personnel</p> <p>Gestion financière transparente</p>
3. Les activités prévues de coordination, de suivi et d'évaluation sont menées de manière efficace et efficiente selon le plan de mise en œuvre prévu	D'ici 2015, toutes les activités de coordination, de suivi et d'évaluation sont menées selon le plan de mise en œuvre établie et ont permis de corriger les insuffisances détectées à temps	<p>Rapports annuels d'activités techniques et financiers des partenaires</p> <p>Rapports des revues annuelles</p> <p>Rapports d'évaluations internes et externes</p> <p>Rapports d'audit</p>	<p>Ressources suffisantes mobilisées</p> <p>Financement prévu débloqué à temps</p> <p>Existence d'un système d'information en matière de population (SNIP) opérationnel et efficace</p>
4. Les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation performants de la politique de population sont disponibles et utilisés.	<p>D'ici fin 2008, le plan, les outils et le guide en suivi et évaluation sont disponibles</p> <p>D'ici fin 2009, le plan, les outils et le guide en suivi et d'évaluation sont maîtrisés par les acteurs concernés.</p> <p>D'ici fin 2015, le plan, les outils et le guide en suivi et évaluation sont régulièrement utilisés par les acteurs concernés</p>	<p>Le plan lui-même</p> <p>Le document contenant le guide et les outils</p> <p>Les rapports d'activités</p> <p>Les rapports d'évaluations</p>	Ressources suffisantes mobilisées
Conditions préalables pour les quatre programmes	Volonté et stabilité politique Ressources financières mobilisées		

CHAPITRE 7

Le cadre logique valorisé

Pour mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du plan d'actions, le Ministère de la Population et des Réformes Sociales s'appuiera sur plusieurs instruments actuellement disponibles, notamment :

- Le budget de l'Etat ;
- Le Programme Démographique Multisectoriel (PRODEM) établi à la suite d'un accord entre le Gouvernement du Niger et la Banque Mondiale. D'autres partenaires pourraient également apporter leurs contributions technique et financière ;
- Le Programme Pays entre le Gouvernement du Niger et l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) ;
- Le Programme de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2010 en cours d'exécution par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR) en cours d'exécution par le Ministère de la Santé Publique ;
- Le Programme Décennale de Développement de l'Education (PDDE) 2003-2013 ;
- La Stratégie Nationale Genre en cours d'élaboration par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ;
- Le Stratégie de Développement Rural (SDR) en cours d'exécution par le Ministère de l'Agriculture ; etc.

Cadre Logique Valorisé

1. Programme de plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Objectif spécifique 1 : Renforcer d'ici 2015, le rôle moteur des acteurs et bénéficiaires des deux sexes et leurs actions de soutien en matière de population et développement, de planification familiale et de lutte contre les mariages précoces.										
Résultat 1 : Un plan de plaidoyer est disponible et disséminé										
.1 Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger (3 en Tunisie, 2 en Egypte, 2 en Turquie, 2 en Iran et 2 en Arabie Saoudite) pour s'inspirer de l'expérience d'autres pays en matière de plaidoyer	34,034	81,818	71,828	61,144	-	-	-	-	-	248,824
.2 Participer à des rencontres à l'extérieur du Niger pour partager les expériences avec d'autres pays en matière de plaidoyer (3 en Afrique et 1 Europe/Amérique chaque année)	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	102,6
.3 Impliquer les acteurs du niveau central dans la conception du plan de plaidoyer (leaders, acteurs, partenaires techniques et financiers, etc.) avec présentation des objectifs de l'étude sociologique (voir activité suivante)	1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5
.4 Préparation par le MP/RS des TDR de l'étude qualitative socio-psychologique nationale par 3 consultants (sociologue, démographe et spécialiste en communication) en vue d'identifier les canaux, les supports, les approches, les stratégies, les techniques et les types de messages appropriés de communication de masse.	0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	0,25

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
.5 Réaliser une étude qualitative socio-psychologique nationale avec 3 consultants (sociologue, démographe et spécialiste en communication) en vue d'identifier les approches, les stratégies, les techniques, les outils, les canaux et les types de messages appropriés de communication de masse (y compris l'atelier d'enrichissement et la reproduction finale du rapport d'étude).	45,00	-	-	-	-	-	-	-	-	45,00
.6 Elaborer (par le MP/RS) les TDR des trois spécialistes nationaux (sociologue, démographe et spécialiste en communication) et du consultant international en plaidoyer pour élaborer/affiner, les stratégies, les techniques et le plan de plaidoyer (exploitation des outils de plaidoyer et études déjà réalisés, disponibles, élaboration des messages, identifier les acteurs, les bénéficiaires, les canaux, la périodicité, les ressources matérielles, logistiques et financières, expertise extérieure, etc.), selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.).	0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	0,25
.7 Elaborer/affiner par trois spécialistes nationaux (sociologue, démographe et spécialiste en communication) et un consultant international en plaidoyer, les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer (exploitation des outils de plaidoyer et études déjà réalisés, disponibles, élaboration des messages, identifier les acteurs, les bénéficiaires, les canaux, la périodicité, les ressources matérielles, logistiques et financières, expertise extérieure, etc.), selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.).	-	22,080	-	-	-	-	-	-	-	22,080

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
.8 Recueillir par groupe cible (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs, partenaires techniques et financiers, etc.), les avis et suggestions des intervenants du niveau central et régional sur le projet de document comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer.	-	165,00	-	-	-	-	-	-	-	165,00
.9 Valider les stratégies, les techniques, les outils et le plan de plaidoyer		8,00	-	-	-	-	-	-	-	8,00
.10 Reproduire et diffuser les documents comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan final de plaidoyer à l'intention des groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.).		32,3	-	-	-	-	-	-	-	32,3
.11 Disséminer à travers des ateliers, les documents comportant les stratégies, les techniques, les outils et le plan final de plaidoyer, selon les groupes cibles (décideurs, leaders traditionnels et religieux, acteurs de la société civile, etc.).		150,00	-	-	-	-	-	-	-	150,00
Résultat N° 2 : Les capacités des acteurs (décideurs, leaders, cadres, société civile, opérateurs économiques, etc.) et des bénéficiaires sont mieux renforcés en matière de plaidoyer										
2.1 Mettre en place une équipe de 40 formateurs et formatrices (8 au niveau central et 4 par régions) en plaidoyer et les former (2 sessions de 2 semaines avec des formateurs nationaux et un extérieur)	-	20,00	10,00	-	-	-	-	-	-	30,00
2.2 Réaliser des ateliers de formation pour les cadres des ministères à tous les niveaux, en plaidoyer et techniques de communication (y compris utilisation des supports	-	20,00	5,00	5,00						30,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
didactiques)										
2.3 Apporter des appuis matériels (ordinateurs portables et fournitures de bureau) aux structures ministérielles impliquées dans le plaidoyer	15,00	-	-							15,00
2.4 Motiver au travers des incitations sociales aux meilleurs acteurs.	-	1,875	1,875	1,875	1,875	1,875	1,875	1,875	1,875	15,00
2.5 Réaliser des ateliers de formations pour les organisations de la société civile à tous les niveaux, en plaidoyer et techniques de communication (y compris utilisation des supports didactiques)	-	350,00	100,00							450,00
2.6 Apporter des appuis matériels (ordinateurs PC et fournitures de bureau) et financiers (salaires, indemnités) aux structures de la société civile impliquées dans le plaidoyer	-	400,00	100,00	100,00						600,00
2.7 Réaliser des séances de formation en plaidoyer et techniques de communication à l'intention des décideurs politiques et administratifs (Président de la République, ministres, SG/SGA, Gouverneurs, Préfets, élus locaux)	-	80	48	40	-					168,00
2.8 Apporter des soutiens matériels (bureautiques et roulants) et financiers (salaires, gratifications, etc.) aux activités de plaidoyer menées par les décideurs et leaders		107,14	107,14	107,14	107,14	107,14	107,14	107,14	107,14	857,12
2.9 Réaliser des émissions hebdomadaires de radios notamment communautaires		85,00	50,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	225,00
2.10 Produire des supports audio-visuels, des pièces de théâtres, des chansons, des sketches etc. et les diffuser		100,00	150,00	100,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	750,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
à travers les médias.										
2.11 Organiser des causeries débats, des télé-débats, des tables rondes, etc.		37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	300,00
2.12 Réaliser 4 ateliers (2 à Niamey et 2 à l'intérieur du pays) de formations en plaidoyer en population et développement à l'intention des acteurs en communication		20,00			20,00					40,00
2.12. Apporter des appuis matériels et financiers aux structures spécialisées en communication		4,00	3,50							7,50
2.13. Motiver au travers des incitations les meilleurs producteurs en plaidoyer.		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	12,00
Résultat N° 3 : Les acteurs (décideurs, les leaders, les cadres, la société civile, les opérateurs économiques, etc.) sont impliqués dans le plaidoyer										
3.1 Amener les décideurs à insérer dans leurs discours à couvrir par les médias les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce (discours officiels à l'occasion de fêtes, de rencontres nationales et internationales, etc.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	8,00
3.2 Réaliser, par la (le) ministre en charge des questions de Population et des Réformes Sociales, une conférence de presse trimestrielle sur les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce.		8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	68,00
3.3 Amener les responsables administratifs et leaders d'opinions à insérer dans leurs activités (prêches, sermons, causeries de groupe, réunions, rencontres, séminaires, etc.) les questions de population notamment		18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	150,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce										
3.4 Organiser des activités de plaidoyer médiatisées parrainées par des célébrités du monde sportif, culturel, cinématographiques, musical etc.		9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	76,00
3.5 Utiliser les célébrités pour les déclarations publicitaires dans le domaine de la population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce		9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	76,00
3.6 Motiver au travers des incitations, les meilleurs acteurs en matière de plaidoyer, parmi les leaders (chefs religieux, chefs traditionnels, chefs de quartiers, etc.).		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	12,00
3.7 Amener les responsables du secteur privé à insérer dans leurs activités techniques et /ou commerciales les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce		-	-	-	-	-	-	-	-	Pm
3.8 Motiver au travers des reconnaissances (décoration, témoignage de satisfaction, coupes etc.) les meilleurs acteurs parmi les structures du privé		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	12,00
3.9 Organiser des activités de plaidoyer sponsorisées par les sociétés du privé										Pm
3.10 Amener les cadres des ministères à prendre en compte les questions de population dans leurs politiques et programmes notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du										Pm

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
mariage précoce										
3.11 Apporter des soutiens matériels aux activités de plaidoyer menées par les cadres techniques des autres ministères les plus impliqués dans les activités de population aux niveaux national et surtout régional et départemental		5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	40,00
3.12 Motiver au travers des primes ou reconnaissances (décoration, témoignages de satisfaction, coupe, etc.) les cadres des ministères et autres structures du secteur public, en plaidoyer		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	12,00
3.13. Amener les journalistes et communicateurs modernes et traditionnels, à travers des contrats, à produire et à diffuser des articles et reportages sur les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances et les conséquences du mariage précoce.		2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	16,00
3.12. Motiver au travers des primes ou reconnaissances (décoration, témoignages de satisfaction, coupe, etc.) les meilleurs acteurs parmi les journalistes, et communicateurs		1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	12,00
Résultat N°4 : La législation en matière de PF est révisée dans le sens d'une procréation plus responsable										
4.1 Renforcer et ou créer des groupes de soutien parlementaire pour les questions de population notamment sur les avantages de l'espacement des naissances (y compris sur les conséquences du mariage précoce)		10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	80,00
4.2 Renforcer ou créer des alliances avec les épouses de		10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	80,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
personnalités politiques pour plaider en faveur de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de PF										
4.3 Organiser au niveau régional des manifestations publiques médiatisées à l'intention des décideurs, planificateurs et des administrateurs aux fins de sensibilisation pour amendement et adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale		5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	45,60
4.4 Organiser des voyages d'études et de partage d'expérience (conférences, ateliers, séminaires), dans le cadre de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale		40,00	35,00							75,00
4.5 Amener les décideurs à rendre obligatoire par des textes réglementaires et législatifs et/ou réintégrer, l'éducation en matière de population et à la vie familiale (EMP/EVF) dans les programmes scolaires										Pm
4.6 Amener les décideurs et les leaders à organiser des campagnes d'informations et de sensibilisation pour le respect par les populations des textes législatifs et réglementaires en matière de PF (voir programme IEC/CCC)										Pm
4.7. Amener les décideurs et les leaders à veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de planification familiale										Pm
Résultat N°5 : La législation en matière de mariage est révisée, acceptée et appliquée										
5.1. Renforcer et/ou créer des groupes de soutien										Pm

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
parlementaire pour les questions de population notamment sur les conséquences du mariage précoce (voir activité 4.1 plus haut)										
5.2. Renforcer et/ou créer des alliances avec les épouses de personnalité politique pour plaider en faveur de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires de mariage (voir activité 4.2)										Pm
5.3. Organiser au niveau régional des manifestations publiques médiatisées à l'intention des décideurs, planificateurs et des administrateurs aux fins de sensibilisation pour amendement et adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage (voir activité 4.3)										Pm
5.4. Organiser des voyages d'études et de partage d'expérience (conférences, ateliers, séminaires), dans le cadre de la réactivation du processus d'amendement et d'adoption des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage (voir activité 4.4)										Pm
5.5. Amener les décideurs et les leaders à inviter les populations à respecter les textes législatifs et réglementaires en matière de mariage (voir activité 4.6)										PM
5.6. Amener les décideurs et les leaders à veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de mariage (voir activité 4.7)										PM
SOUS TOTAL A										5 038,00
SOUS TOTAL A + 10%										5 541,80

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Objectif spécifique 1 : Amener d'ici 2015, au moins 70% des couples à être favorables à l'espacement des naissances par l'utilisation des méthodes modernes de contraception										
Résultat N°1 : Un document de communication pertinent et adapté en matière D'espacement des naissances est disponible										
1.1. Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger pour s'inspirer des expériences d'autres pays musulmans	-	32,50	32,50	32,50	32,50					130,00
1.2. Elaborer un document de communication selon un processus participatif		12,00								12,00
1.3. Valider le document à travers un atelier national		12,00								12,00
1.4. Reproduire le document (5000 ex)		20,00								20,00
1.5. Disséminer le document pendant les formations										Pm
Résultat N°2 : Une mobilisation sociale générale de qualité en matière de PF est organisée										
2.1. Organiser des réunions de concertation/échanges/travail avec les leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs de villages, chefs de quartiers, chefs religieux), les ONG/Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s (Fada, Foyandi etc.).	-	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	8,00
2.2. Organiser des séances d'informations (des causeries débats, Radio/télé-débats, focus	-	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	750,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
group) avec les leaders d'opinion, les ONG/ Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s										
2.3. Organiser 32 campagnes de masse d'informations et de sensibilisation (prêches, conférences-débats, concerts, activités sportives, théâtres, sketchs, kermesses, soirées culturelles, soirées de gala, journées portes ouvertes etc.)	-	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	200,00
2.4. Distribuer des supports ciblés (Tee short, casquette, dépliants, posters, cassettes audio/vidéo etc.)	-	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	8,00
2.5. Participer aux différentes manifestations de commémoration des événements au niveau national et international (fêtes nationales, journée mondiale de la population, journées mondiale et nationales de la femme, journée nationale de la SR, journée mondiale de lutte contre le sida, journée nationale de la statistique...)	-	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	100,00
2.6. Organiser des séances de sensibilisation lors des marchés publics, foires, manifestations sociales et religieuses (cure	-	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	500,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
salée, mouloud, tabaski etc.)										
2.7. Organiser des études qualitatives et quantitatives sur les attitudes et comportements du couple en matière d'espacement des naissances	60,00								70,00	130,00
2.8. Organiser des recherches actions/opérationnelles	-	15	15							30
Résultat N° 3 : La communication interpersonnelle et de proximité en matière d'espacement des naissances est développée										
3.1 Concevoir et élaborer des supports de communication (audio-vidéo, affiches, autocollants, brochures, dépliants, Tee shirt, badges, casquettes, etc.)	-	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	160,00
3.2 Produire les supports de communication par les agences spécialisées	-	75,00	75,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	450,00
3.3 Former les agents socio-sanitaires de la santé en technique de communication et sur l'espacement des naissances	-	200,00	100,00				200,00	100,00		600,00
3.4 Former les agents de terrain des ministères impliqués en technique de communication en matière d'espacement des naissances	-	200,00	100,00				200,00	100,00		600,00
3.5 Constituer et former un groupe		200,00	100,00				200,00	100,00		600,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
de relais et des pairs éducateurs au niveau des adultes et des jeunes des deux sexes en matière d'espacement des naissances										
3.6 Former les agents des ONG/Associations en technique de communication et sur l'espacement des naissances		200 ,00	100,00				200,00	100,00		600,00
3.7 Organiser des séances de formations adaptées aux leaders d'opinion en technique de communication et sur l'espacement des naissances	-	200,00				200,00				400,00
3.8 Constituer des équipes mobiles polyvalentes d'éducation d'IEC/CCC	-									Pm
3.9 Doter les équipes mobiles et foraines polyvalentes en matériel technique [36 matériels audio-visuel complet (télé - vidéo, data show, amplificateurs, haut-parleurs, micro, bureautique, groupes électrogènes, etc.) par région et pourvoir à sa maintenance	-	300,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	405,00
3.10 Appuyer en matériel roulant d'éducation en IEC/CCC (véhicules, motocyclettes, moyens de transport traditionnels) pour les équipes mobiles polyvalentes et assurer son fonctionnement et son	300,00	500,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	1150

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
entretien										
3.11 Organiser des visites à domicile (VAD)	-	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00	960,00
3.12 Organiser des visites répétitives d'IEC/CCC sur les lieux de travail (Champs, ateliers, marchés, usines, établissements scolaires et universitaires, casernes, structures de santé...)	-	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	200,00
3.13 Contribuer au développement des centres d'écoutes et de conseils pour les jeunes des deux sexes	-	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	640,00
3.14 Impulser et participer à la redynamisation de l'éducation en matière de population et à la vie familiale (EMP/EVF) au niveau des tous cycles scolaires (du primaire au supérieur)	-	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	640,00
Résultat N°4 : Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent en matière sur l'espacement des naissances est développée et entretenue										
4.1 Réaliser (y compris la reproduction) des études socio-psychologiques pour mieux identifier les canaux et les sources de communication adaptés (traditionnels, modernes)(Voir programme plaidoyer)										PM
4.2 Elaborer et tester les messages dans toutes les langues nationales	-	50,00	50,00							100,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
4.3 Concevoir et reproduire un nouveau logo adapté à la PF avec un slogan sur tous les supports	-	150,00				150,00				300,00
4.4 Rechercher des sponsors potentiels et établir un répertoire	-	2,00	-	2,00	-	2,00	-	2,00	-	8,00
4.5 Sensibiliser et faire du lobbying auprès des sponsors potentiels (organiser des réceptions, des séances d'informations, etc.)	-	10,00	-	10,00	-	10,00	-	10,00	-	40,00
4.6 Etablir des conventions et des contrats de partenariat avec les sponsors qui l'acceptent	-	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	64,00
4.7 Etablir un calendrier annuel de diffusion des messages et l'exécuter à travers des campagnes publicitaires massives, intensives, répétitives et permanentes.	-	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	1 000,00
SOUS TOTAL A1	-									10 617,00
SOUS TOTAL A1 + 10%	-									11 678,70
Objectif spécifique 2 : Inciter d'ici 2015, à travers la sensibilisation, au moins 70% des parents à ne pas marier leurs filles avant 18 ans tout en leur favorisant un accès égal/équitable et durable dans le système éducatif.										
Résultat N°2.1 : Un document de communication pertinent et adapté en matière de mariage précoce est disponible										
2.1. Organiser des voyages d'études à l'extérieur du Niger pour s'inspirer des expériences d'autres pays musulmans	-	25,00	25,00							50,00
2.2. Elaborer un document de communication selon un processus participatif (ateliers de travail) au niveau central et	-	50,00								50,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
régional										
2.3. Valider le document à travers un atelier national		12,00								12,00
2.4. Reproduire le document	-	20,00								20,00
2.5. Disséminer le document	-									Pm
Résultat N°2 : Une mobilisation sociale générale de qualité en matière de mariage précoce est organisée										
2.1 Organiser des réunions de concertation/échanges/travail avec les leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs de villages, chefs de quartiers, chefs religieux), les ONG/Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s (Fada, Foyandi etc.)	-	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	8,00
2.2 Organiser des séances d'informations (des causeries débats, Radio/télé débat, focus group) avec les leaders d'opinion, les ONG/Associations, Réseaux, les groupes d'ami(e)s.	-	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	93,75	750,00
2.3 Organiser des manifestations de masse (concerts, activités sportives, théâtres, sketches, kermesses, soirées culturelles, soirées de gala etc.)	-	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	200,00
2.4 Distribuer des supports ciblés (Tee short, casquette, dépliants, posters, cassettes audio/vidéo etc.)	-	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	8,00
2.5 Participer aux différentes	-	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	100,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
manifestations de commémoration des évènements au niveau national et international										
2.6 Organiser des séances de sensibilisation lors des marchés publics, foires, manifestations sociales et religieuses (cure salée, mouloud, tabaski etc.).	-	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	62,50	500,00
2.7 Organiser des études qualitatives et quantitatives sur les attitudes et comportements du couple en matière de mariage précoce	60,00	-	-					60,00		120,00
2.8 Organiser des recherches actions/opérationnelles.	-	15,00						15,00		30,00
Résultat N°3: La communication interpersonnelle pour agir sur les comportements en matière de mariage précoce est développée										
3.1 Concevoir et élaborer des supports de communication (audio-vidéo, affiches, autocollants, brochures, dépliants, Tee shirt, badges, casquettes, etc.)	-	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	160,00
3.2 Produire les supports de communication par les agences spécialisées	-	75,00	75,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	450,00
3.3 Former et perfectionner les agents socio-sanitaires en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce (se fera en même que formation	-	-	-				-	-		Pm

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
<i>sur espacement des naissances)</i>										
3.4 Former les agents de terrain des ministères impliqués en technique de communication en matière de lutte contre les mariages précoces (<i>se fera en même que formation sur espacement des naissances</i>)	-	-	-				-	-		Pm
3.5 Constituer et former un groupe de relais et des pairs éducateurs au niveau des adultes et des jeunes des deux sexes en matière lutte contre le mariage précoce (<i>se fera en même que formation sur espacement des naissances</i>)		-	-				-	-		-
3.6 Former les agents des ONG/Associations en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce (<i>se fera en même que formation sur espacement des naissances</i>)	-	-	-				-	-		Pm
3.7 Organiser des séances de formations adaptées aux leaders d'opinion en technique de communication et sur les conséquences socio sanitaires du mariage précoce (<i>se fera en même que formation sur espacement des naissances</i>)	-	-								Pm

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
3.8 Constituer des équipes mobiles polyvalentes d'IEC/CCC	-									Pm
3.9 Organiser des visites répétitives en matière d'IEC/CCC sur les lieux de travail (Champs, ateliers, marchés, usines, établissements scolaires et universitaires, casernes, structures de santé...)	-	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	200,00
Résultat N°4 : Une politique de marketing massif, répétitif, intensif et permanent est développée et entretenue en matière de lutte contre le mariage précoce										
4.1 Réaliser des études socio-psychologiques pour mieux identifier les canaux, les sources de communication adaptés (traditionnels, modernes). (Voir programme plaidoyer)	PM									PM
4.2 Elaborer et tester les messages dans toutes les langues nationales (sur la base des résultats des études sociologiques réalisées)		100,00								100,00
4.3 Concevoir et reproduire un logo adapté à la lutte contre le mariage précoce avec un slogan sur tous les supports	-	150,00								150,00
4.4 Recherche de sponsors potentiels (<i>déjà pris en compte au niveau de l'espacement des naissances</i>);	-									Pm
4.5 Faire du lobbying et sensibiliser les sponsors potentiels	-	10,00	-	10,00	-	10,00	-	10,00		40,00

2. Programme d'Information, d'éducation et de communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
(organiser des réceptions, des séances d'informations)										
4.6 Etablir des conventions et des contrats de partenariat (médiatisation, commodités, etc.) à tous les niveaux	-	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	64,00
4.7 Etablir un calendrier annuel de diffusion des messages et l'exécuter à travers des campagnes publicitaires massives, intensives, répétitives et permanentes (voir volet précédent espacement des naissances)	-									Pm
SOUS TOTAL A2										3 012,00
SOUS TOTAL A2 + 10%										3 313,20
SOUS TOTAL (A1+A2)										13 629,00
SOUS TOTAL (A1+A2)+ 10%										14 991,90

3. Programme de promotion de l'accessibilité des services en santé de la reproduction pour leur utilisation, en particulier en planification familiale

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Objectif spécifique: Promouvoir d'ici 2015, l'offre des services de SR en vue d'une plus grande utilisation des méthodes modernes d'espacement des naissances										
Résultat N°1 : Le personnel socio-sanitaire en qualité et en quantité suffisantes est disponible										
1.1 Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs à aux modules en SR/PF	0,26									0,26
1.2 Recruter 4 consultants en communication pour l'élaboration des 5 modules en SR/PF pour le personnel socio sanitaire (y compris l'appel d'offres et la réactualisation tous les 2 ans)	9,00	-	-	3,00	-	-	3,00	-	-	15,00
1.3 Organiser un atelier national de validation des modules (y compris reproduction et envoi des documents aux participants)	-	7,00	-	-	-	-	-	-	-	7,00
1.4 Reproduire les modules finalisés en quantité suffisante	-	6,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	20,00
1.5 Organiser des séances de révision des modules tous les quatre ans	-	-	-	-	1,00	-	-	1,00	-	2,00
1.6 Redéploiement équitable du personnel de santé										Pm
1.7 Recruter de manière rationnelle du personnel en										Pm

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
tenant compte des besoins des régions, des normes et standards en santé de la reproduction										
1.8 Organiser des ateliers de formation/recyclage en technique de communication notamment en matière de promotion des services de PF et en contraception pour le personnel socio sanitaire	-	200,00	70,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	570,00
1.9 Organiser des visites de supervisions intégrées et formatives pour le personnel de santé et les structures de la société civile impliquées dans la promotion des services de santé de la reproduction	-	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	1200,00
1.10 Octroyer des moyens matériels adéquats (véhicules, motocyclettes, moyens de locomotion traditionnels, audiovisuels)	380,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00	1100,00
Résultat N°2 : Les acteurs de la société civile participent à la promotion des services de santé de la reproduction										
2.1. Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs aux modules (la planification familiale, la santé sexuelle et reproductive des adolescents	0,26									0,26

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
et des jeunes et la lutte contre les IST/VIH/SIDA)en SR/PF destinés à la société civile										
2.2. Recruter 3 consultants spécialistes en communication durant un mois pour l'élaboration des 4 modules (la planification familiale, le mariage précoce, la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes et la lutte contre les IST/VIH/SIDA) pour les acteurs de la société civile (y compris la réactualisation des modules)	6,75			2,25			2,25			11,25
2.3. Organiser un atelier national de validation des 4 modules		7,00								7,00
2.4. Reproduire les modules en quantité suffisante	-	6,80	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	20,80
2.5. Organiser 90 ateliers de formation en technique de communication notamment en matière de promotion des services de PF pour les acteurs de la société civile	-	100,00	170,00	-	-	-	-	-	-	270,00
2.6. Organiser des visites de supervisions formatives pour les acteurs de la société civile impliqués dans la promotion des services d'espacement des naissances (voir résultat N°1)	-	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
2.7. Octroyer des moyens matériels adéquats (audiovisuels, véhicules, moyens de locomotion traditionnel, etc.) aux structures de la société civile (voir programme IEC/CCC)	-	PM								
2.8. Mettre en place des comités de soutien en SR notamment pour la promotion des services d'espacement des naissances, les appuyer financièrement et matériellement, les superviser et les pérenniser	-	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00	192,00
2.9. Octroyer des rémunérations (salaires, indemnités, gratification, perdiems...) aux leaders traditionnels et religieux impliqués (déjà budgétisé en IEC/CCC)	PM									PM
2.9. Octroyer des moyens matériels adéquats (audiovisuels, véhicules, moyens de locomotion traditionnels...) (déjà budgétisé en IEC/CCC)	PM									PM
Résultat N°3 : Une stratégie nationale de promotion des services d'espacement des naissances est mise en œuvre										
3.1. Organiser des séances de travail participatives avec le personnel socio sanitaire approprié pour élaborer et amender les TDR relatifs à la promotion des services de		0,26								0,26

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
santé										
3.2. Recruter 4 consultants nationaux pour l'élaboration de la stratégie nationale de promotion des services (y compris son actualisation tous les 4 ans)		20,00		5,00			5,00			30,00
3.3. Organiser un atelier national de validation de la stratégie de promotion des services en SR/PF et faire sa révision et validation (atelier) tous les 4 ans		7,00	-	-	-	-	10,00	-	-	17,00
3.4. Reproduire et diffuser le document finalisé de stratégie en quantité suffisante (y compris le document révisé 4 ans plus tard)		20,20	2,00	2,00	2,00	2,00	20,20	2,00	2,00	52,40
3.5. Concevoir et multiplier des supports d'indications contenant des messages bien réfléchis pour les points de services et les édifices publics et privés (affiches, panneaux d'indications et publicitaires en même temps...)		500,00	300,00	132,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	1032,00
3.6. Identifier des sites stratégiques d'implantation des supports de promotion des services d'espacement des naissances		16,00	1,00	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	20,00
3.7. Mettre en place des supports de promotion des services		23,20	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	48,40

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
d'espacement des naissances										
3.8. Organiser des visites de sensibilisation à domicile, sur les lieux de travail et les lieux publics (établissements scolaires et professionnels, écoles traditionnelles, les établissements de santé....)	-	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
3.9. Organiser la promotion des activités d'espacement des naissances de proximité foraines, mobiles, distribution à base communautaire et généralisation des expériences concluantes de promotion des services et d'espacement comme celle de Kollo	-	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
3.10. Organiser des séances de formation en matière de promotion de la qualité des soins et services (accueil, accès aux services, modes de paiement, efficacies, efficacité, continuité, relation interpersonnelle, disponibilité des intrants, etc.)	-	150,00	113,00	-	-	-	90,00	-	-	353,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
3.11. Contribuer au renforcement (formation SSR/AJ, équipements en Kit IST/contraceptifs, etc.) et à la généralisation des structures sanitaires amis de jeunes	-	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	320,00
3.12. Reproduire et diffuser les résultats de l'étude	-	2,20								2,20
3.13. Contribuer avec le Ministère de la Santé Publique, à la mise en place d'un organe pour le suivi du circuit d'approvisionnement, de distribution et de sécurisation.	-	0,50								0,50
SOUS TOTAL 3	396,27	1370,16	967,6	506,35	385,1	384,1	492,35	385,1	384,1	5 271,13
SOUS TOTAL 3 + 10%	435,90	1 507,18	1 064,36	556,99	423,61	422,51	541,59	423,61	422,51	5 798,24

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Objectif spécifique: Promouvoir d'ici 2015, une culture de dialogue et de négociation au sein de la famille										
Résultat N°1 : Les capacités économiques, socioculturelles, juridiques des femmes sont renforcées										
1.1 Conduire deux études rapides en vue de mieux identifier les femmes vulnérables et leurs besoins spécifiques	25,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	89,00
1.2 Créer et mettre à jour une banque de données des femmes vulnérables au niveau national et régional (y compris conception des fiches de collecte, reproduction, formation et maintenance)	-	15,00	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	37,00
1.3 Conduire une étude rapide en vue d'identifier les structures opérant dans le domaine du micro financement (ONG, GF, projets, IMF, PSP, etc.)	16,00									16,00
1.4 Appuyer financièrement sous forme d'allocations scolaires mensuelles (5000 F) les filles nouvellement inscrites de 10.000 femmes en ménage (3 filles au maximum par ménage soit 15.000 F, à titre expérimental)	-	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	1200,00
1.5 Mettre en œuvre des opérations d'octroi de crédit aux 10.000 mères des 30.000 élèves-filles subventionnées en raison d'un montant unique de 20.000 F	-	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	1600,00

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
remboursable										
1.6 Recruter un consultant(e) national pour élaborer et intégrer un module en droits humains et SR dans les programmes de formation des adultes et assurer la traduction dans les langues nationales	-	35,00	-	-	-	-	-	-	-	35,00
1.7 Former en droits humains et SR, les formateurs en matière d'éducation des adultes (par le consultant)	-	20,00	20,00	-	-	-	20,00	20,00	-	80,00
1.8 Appuyer financièrement et matériellement les structures de formation en éducation des couples d'adultes et de jeunes afin que soient pris en compte leurs droits humains en matière de santé de la reproduction	-	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	320,00
1.9 Organiser des causeries-débats sur les droits humains en matière de santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances et l'allaitement maternel										Pm
Résultat N°2 : les acteurs de défense et de promotion des droits de la femme et des enfants en matière de SR sont mobilisés										
2.1 Identifier les organisations de défense des droits humains capables de promouvoir la santé de la reproduction	-	1,00								1,00
2.2 Organiser des séances de formation en matière de santé	-	20,00	20,00	10,00	-	-	-	-	-	50,00

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
de la reproduction notamment sur l'espacement des naissances										
2.3 Appuyer financièrement et matériellement les organisations de défense des droits humains		20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	160,00
2.4 Appuyer techniquement, matériellement et financièrement les leaders d'opinion organisés et/ou les plus influents disposés à intervenir en matière de droits humains et santé de la reproduction.	-	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	80,00
2.5 Appuyer techniquement, financièrement et matériellement les organisations de jeunes influentes disposées à intervenir en matière de droits humains et santé de la reproduction.		10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	80,00
Résultats N° 3 : les activités de promotion d'une culture de dialogue et de négociation en matière de comportements procréateurs sont renforcées										
3.1 Mener des campagnes de sensibilisation des hommes et des femmes sur les droits humains en matière de santé de la reproduction en particulier l'espacement des naissances.		70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	50,00	50,00	50,00	500,00
3.2 Mener des campagnes de sensibilisation des jeunes, filles et garçons, sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains centrés sur la santé de la reproduction en particulier		70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	50,00	50,00	50,00	500,00

4. Programme de responsabilisation des couples et de promotion économique des femmes										
Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
l'espacement des naissances.										
3.3 Mener des campagnes de sensibilisation des parents sur l'instauration de dialogue avec les enfants et les jeunes sur le respect mutuel en rapport avec les droits humains.		70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	50,00	50,00	50,00	500,00
SOUS TOTAL 4										5 248,00
SOUS TOTAL 4 + 10%										5 772,80

5. Coordination, suivi et évaluation

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Objectif spécifique: Assurer d'ici 2015, la mise en œuvre régulière, efficace et efficiente des activités de coordination, de suivi et d'évaluation prévu par le dispositif institutionnel en matière de population										
Résultat N°1 : Le partenariat multiple et multisectoriel est renforcé										
1.1. Organiser des réunions de travail avec les réseaux existants de décideurs politiques	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	9,00
1.2. Organiser des réunions de travail pour mettre en place un réseau des élus locaux sur les questions de population	23,00	-	-	-	-	-	-	-	-	23,00
1.3. Organiser des réunions de travail pour mettre un réseau des partis politiques sur les questions de population	1,00	1,00	-	-	-	-	-	-	-	2,00
1.4. Identifier/actualiser la liste des structures de la société civile pouvant participer à la mise en œuvre de la politique nationale de population	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	0,50
1.5. Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Ministère de la Population et les structures de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de population.	1,00	0,50	-	-	-	-	-	-	-	1,50
1.6. Identifier les partenaires techniques et financiers potentiels pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Pm
1.7. Faire le plaidoyer pour la mise en place d'un comité de soutien de partenaires techniques et financiers à la politique nationale de population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Pm
1.8. Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Gouvernement et les partenaires techniques et	1,00	1,00	-	-	-	-	-	-	-	2,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
financiers pour la mobilisation des ressources										
1.9. Organiser une table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour mobiliser les ressources financières nécessaires	5,00	-	-	-	-	-	-	-	-	5,0
1.10. Identifier les opérateurs économiques potentiels pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population en vue d'établir un répertoire	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2
1.11. Faire le plaidoyer pour la mise en place d'un comité de soutien des opérateurs économiques pouvant appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de population	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00
1.12. Organiser des réunions de travail pour mettre en place un cadre de concertation entre le Gouvernement et les opérateurs économiques	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00
Résultat N°2: Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la coordination, au suivi et à l'évaluation des programmes de population sont mobilisées										
2.1. Redéployer le personnel en tenant compte des ressources humaines disponibles au sein de l'administration publique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Pm
2.2. Recruter du personnel de gestion (en comptabilité, en informatique, en statistique, en planification, en démographie, en communication, etc.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Pm
2.3. Former le personnel opérant en gestion des programmes	5,00	15,00	15,00	-	-	-	-	-	-	35,00
2.4. Appuyer les structures à tous les niveaux en matériel de bureau (ordinateurs et accessoires, splits, fournitures de bureau, photocopieurs, etc.) et effectuer son entretien	150,00	100,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	306,00
2.5. Appuyer les structures centrales et décentralisées en matériel roulant de liaison (véhicules, motocyclettes), assurer son	100,00	100,00	-	-	-	-	-	-	-	200,00

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
fonctionnement et son entretien.										
2.6. Former les responsables centraux et régionaux (ministres, SG, DEP, directeurs, etc.) en techniques de négociation pour la mobilisation des ressources financières, par un expert international.	-	40,00	-	-	-	-	-	-	-	40,00
2.7. Motiver les décideurs, leaders d'opinion et le personnel technique impliqués dans la coordination, le suivi et l'évaluation.	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	450,00
Résultat N°3: Le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation est opérationnel et fonctionne bien										
3.1. Organiser des séances de travail pour préparer les textes fixant les attributions et la composition des organes prévus du dispositif institutionnel et les reproduire pour dissémination à tous les niveaux	0,50	2,00	-	-	-	-	-	-	-	2,50
3.2. Organiser des réunions et des missions pour mettre en place les organes prévus par le dispositif institutionnel	-	50,00	-	-	-	-	-	-	-	50,00
3.3. Etablir et exécuter un chronogramme de coordination, de suivi, de supervision, et des évaluations périodiques en cascade, des activités en matière de population	-	120	120	120	120	120	120	120	120	960,00
3.4. Créer et mettre en place un système d'informations en population (SNIP) y compris un site Web pour le suivi, l'évaluation et la prise de décision en matière de population et en assurer sa mise à jour et sa maintenance.	-	20,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	90,00
3.5. Appuis financiers aux grandes opérations nationales de collecte de données sur la population (EDSN, MICS, RGPH)	-	-	-	-	200,00	100,00	-	-	-	300,00
3.6. Réaliser des évaluations externes à mi-parcours par un cabinet d'études et finale par	-	-	-	-	33,75	-	-	-	43,00	76,750

Activités	Coût / Budget prévisionnelle en millions de F CFA									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
un cabinet d'études appuyés par un consultant international (y compris honoraires, perdiems, transport, etc.)										
Résultat N°4 : Les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation performants de la politique nationale de la population sont disponibles et utilisés.										
4.1. Elaborer (par le MP/RS) les TDR des 5 consultants nationaux chargés élaborer et/ou réviser les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation des 5 programmes	0,25									0,25
4.2. Recruter (par le MP/RS) 5 consultants nationaux pour élaborer et/ou réviser les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation des 5 programmes	22,50									22,50
4.3. Reproduire le document élaboré relatif aux outils, au guide et au plan de suivi et d'évaluation	15,00									15,00
4.4. Valider les outils, le guide et le plan de suivi et d'évaluation	7,00									7,00
4.5. Former les acteurs concernés sur les outils et le guide en suivi et évaluation, selon le plan prévu	100,00				50,00					150,00
SOUS TOTAL 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 747,7
SOUS TOTAL 5 + 10%										3 022,47
TOTAL GENERAL										31 56,55
TOTAL GENERAL (+10%)										35 152,21

BUDGET TOTAL DES PROGRAMMES DE POPULATION

PROGRAMMES	BUGDET (milliards FCFA) 2007 – 2015
1. Plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement	5 541,83
2. Information, éducation et communication pour des changements de comportements (IEC/CCC) en santé de la reproduction	14 991,90
3. Promotion de l'accessibilité des services d'espacement des naissances en vue de leur utilisation	5 798,24
4. Responsabilisation des couples et promotion économique des femmes	5 772,80
5. Coordination, suivi et évaluation	3 025,22
TOTAL GENERAL (y compris 10% d'imprévus)	35 129,99 Environ Trente cinq milliards cent trente millions

CHAPITRE 8

Partenariat et cadre institutionnel de mise en œuvre du plan d'actions

8.1. Le partenariat nécessaire pour la mise en œuvre du plan d'actions

Ministères responsables des programmes et ministères impliqués dans la mise en œuvre des programmes

Programmes	Ministères responsables de la mise en œuvre	Autres Ministères impliqués dans les activités
Plaidoyer et conscientisation sur les problèmes de population et développement	Population et Réformes sociales	Tous les départements ministériels
IEC/CCC en santé de la reproduction	Population et Réformes Sociales et Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ▪ De la Jeunesse et des Sports ▪ Des Affaires Religieuses ▪ De l'Education Nationale ▪ Des Enseignements Secondaire Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ▪ De la Communication ▪ Du Développement Agricole ▪ Des Ressources Animales ▪ De l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification ▪ De l'Intérieur et de la Décentralisation ▪ De la Défense Nationale ▪ De la Justice ▪ De l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ▪ De l'Economie et des Finances ▪ De l'équipement et du transport
Promotion de l'accessibilité des services en SR pour leur utilisation, en particulier de planification familiale	Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De la Population et des Réformes sociales ▪ De la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ▪ De la Jeunesse et des Sports ▪ Des Affaires Religieuses et de l'Action Humanitaire ▪ De l'Education Nationale ▪ Des Enseignements Secondaire Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ▪ De la Communication ▪ Du Développement Agricole ▪ Des Ressources Animales ▪ De l'Environnement et de la Lutte

Programmes	Ministères responsables de la mise en œuvre	Autres Ministères impliqués dans les activités
		contre la Désertification <ul style="list-style-type: none"> ▪ De l'Intérieur et de la Décentralisation ▪ De l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ▪ De l'Economie et des Finances ▪ De l'équipement et du transport
Responsabilisation des couples et promotion économique des femmes	Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De la Population et des Réformes Sociales ▪ De la Jeunesse et des Sports ▪ Des Affaires Religieuses et de l'Action Humanitaire ▪ De l'Education Nationale ▪ Des Enseignements Secondaire Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ▪ De la Communication ▪ Du Développement Agricole ▪ Des Ressources Animales ▪ De l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification ▪ De l'Intérieur et de la Décentralisation ▪ De l'Economie et des Finances ▪ Du Tourisme et de l'Artisanat ▪ De l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ▪ De l'équipement et du transport
Coordination, suivi et évaluation	Population et Réformes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De la Santé publique ▪ De la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ▪ De l'Education Nationale ▪ Des Enseignements Secondaire Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ▪ De la Jeunesse et des Sports ▪ Des Affaires Religieuses et de l'Action Humanitaire ▪ De la Communication ▪ Du Développement Agricole ▪ Des Ressources Animales ▪ De l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification ▪ De l'Intérieur et de la Décentralisation ▪ De l'Economie et des Finances

Le partenariat avec la société civile

Un partenariat solide, soutenu et durable sera nécessaire avec les organisations de la société civile, en particulier les ONG, associations et réseaux disposés à collaborer avec le Ministère de la Population et des Réformes Sociales pour mettre en œuvre le plan d'actions de la politique nationale de population.

Il sera également utile de recourir à des célébrités nationales ou internationales dans le domaine du sport, de la musique, etc. pour faire la promotion de la planification familiale, de la scolarisation de la jeune fille, des mariages moins précoces, des droits humains, etc.

Le partenariat avec le secteur privé

Une des innovations et également un des défis à venir dans le domaine de la population c'est l'implication active du secteur privé dans la mise en œuvre des activités de population. Plusieurs catégories d'organisations peuvent être sollicitées :

- les structures offrant des services dans le domaine de la santé (Cliniques, cabinets, pharmacies, dispensaires, salles de soins, etc.) ;
- les médias privés (presse audio-visuelle et presse écrite)
- les entreprises de commerce générale (alimentation, import-export, etc.) ;
- les entreprises de transformation de matières premières (OLANI, les moulins du Sahel...)
- les banques ;
- les maisons d'assurances ;
- les fournisseurs de services en téléphonie mobile (CELTEL, SAHELCOM, TELECEL) et autres fournisseurs en télécommunication (AFRIPA...), etc.

En plus du budget octroyé aux différents ministères qui participeront à l'exécution du plan d'actions des activités de la politique de population, il est attendu une contribution spéciale de l'Etat au Ministère de la Population et des Réformes Sociales.

Cependant, compte tenu des activités ambitieuses mais indispensables préconisées pour parvenir à une baisse significative de la croissance démographique et l'horizon temporel visé, la mise en place d'un partenariat diversifié et durable est indispensable. D'ores et déjà, la Banque Mondiale et l'UNFPA ont fixé leur contribution. La Banque Mondiale a octroyé un financement sous forme de dons au Niger d'un montant de 5 millions de \$US, soit environ 5 milliards de FCFA pour une période de 5 ans (2008-2012), renouvelable. Quant à l'UNFPA, il a annoncé un montant d'environ 2,4 milliards de FCFA dans le cadre de son prochain programme pays de 5 ans (voir tableau n° 1).

D'autres partenaires comme l'Union Européenne, la coopération canadienne et la coopération japonaise sont également disposées à contribuer au financement et à la mise en œuvre des activités de la politique nationale de population.

Participation des partenaires techniques et financiers

La mise en œuvre efficiente et efficace de la DGPP nécessitera en premier lieu de la participation directe de l'Etat, mais également le concours des partenaires techniques et financiers.

Tableau n°1 : Contribution de l'Etat et des partenaires au développement

Contributeurs	Montant total annoncé 2007-2015 (CFA)	Montant acquis CFA	Montant à rechercher CFA
Etat du Niger	-	-	-
UNFPA	6 milliards (2,4 millions \$ US par an sur 5 ans)	-	-
Banque Mondiale	5 milliards (10 millions \$ US)	5 milliards (2007-2011)	-
Union Européenne	-	-	-

Contributeurs	Montant total annoncé 2007-2015 (CFA)	Montant acquis CFA	Montant à rechercher CFA
Coopération Japonaise (JICA)	-	-	-
Coopération canadienne	-	-	-
Agence Française pour le Développement (AFD)	-	-	-
Coopération Suisse			
Etc.			
Total		5 milliards (2007-2011)	???????????
Montant total nécessaire : 35,123 milliards (trente cinq milliards cent trente millions)			
Montant total acquis : 5 milliards pour 5 ans			
Montant total à rechercher :			

Pour coordonner et créer une synergie entre les différents contributeurs potentiels relatifs à la mise en œuvre de la politique nationale de population, un cadre de concertation entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers sera mis en place.

8.2. Le cadre institutionnel de mise en œuvre du plan d'actions

Pour assurer une coordination, un suivi et une évaluation continus et efficaces des programmes de la politique de population, il est indispensable de mettre en place un cadre institutionnel au niveau central, régional, communal et villageois. A cet effet, un cadre ou dispositif institutionnel a été adopté à l'issue de l'atelier de validation des documents de stratégies et du plan d'actions de la DGPP. Les différents organes retenus sont :

- **Au niveau central** : un conseil supérieur de la population, un comité national de pilotage, un cadre de concertation avec les PTF et un cadre de concertation avec la société civile ;
- **Au niveau régional** : un conseil régional de la population et un comité régional de pilotage;
- **Au niveau départemental** : un conseil départemental de la population et un comité départemental de pilotage;
- **Au niveau communal** : un conseil communal de la population et un comité communal de pilotage ;
- **Au niveau villageois** : un conseil villageois de la population.

Les attributions et la composition de chacun des organes sont présentées dans le document de stratégies de la DGPP.

Le schéma ci-dessous donne un aperçu global de la hiérarchisation des différents organes qui seront mis en place

**SCHEMA DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE COORDINATION,
DE SUIVI ET DE L'EVALUATION**

